

# Pluies orageuses attendues sur plusieurs wilayas

P02

www.jeunessedalgerie.dz

# Jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information DIMANCHE 23 FEVRIER 2025 /N° 3460 /Prix: 10 DA

## FINANCES: La nouvelle allocation touristique avant fin Ramadhan ou après l'Aïd

P05

### APRÈS CELLE DE CAP BLANC À ORAN

## Le président de la République inaugure la station de dessalement Fouka 2



P03



## CHINE, JAPON, INDE, TURQUIE, NORVÈGE ET CORÉE Attaf s'entretient avec ses homologues à Johannesburg

P03

ALGÉRIE :

La FAF fait le point sur les dossiers Cherki et Akliouche



P08



FAF: La fin de la saison de la Ligue 2 fixée au 17 mai prochain

P09

TOURISME

La révision de la loi relative à l'exploitation des plages achevée

P02



RAMADHAN

Les opérateurs économiques annoncent une baisse des prix sur 880 produits

P05



## TOURISME

## La révision de la loi relative à l'exploitation des plages achevée

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a annoncé jeudi à Alger, avoir achevé de la révision des dispositions de la loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, afin d'organiser la saison estivale et d'améliorer les services.

S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales, Mme Meddahi a précisé qu'"au vu de l'importance majeure que revêt l'opération de sélection d'opérateurs compétents pour garantir des services touristiques de qualité, la révision des dispositions de la loi 03-02 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, a été achevée.

A une question sur les mesures prises pour garantir le droit d'accès du citoyen aux plages, Mme Meddahi, a affirmé que la révision de certains articles de cette loi permettrait de mettre en place "un cadre organisationnel" pour la gestion et l'exploitation touristique des plages, en vue de remédier aux lacunes enregistrées dans ce cadre.

Selon la ministre, l'amendement de certains articles de cette loi vise à "réglementer le droit de concession, afin de garantir notamment la gratuité d'accès aux plages pour les estivants", affirmant "la mobilisation de tous les moyens par les pouvoirs publics pour assurer le succès de la saison estivale et lutter contre l'exploitation anarchique des plages".

Répondant à une autre question sur le sort des



stations thermales non exploitées à Guelma, la ministre a fait savoir que "seulement trois (3) stations sont concernées par ce problème sur les treize (13) sources thermales que compte cette wilaya, soit en raison de la faible attractivité des investisseurs due au relief, ou à cause d'un conflit avec les habitants de la région".

Elle a, à cet égard, rappelé que les stations thermales "contribuent activement au développement du tourisme intérieur", notant que l'Algérie "compte 282 sources thermales, d'autant que les pouvoirs publics œuvrent, à travers plusieurs projets, à renforcer et à impulser une nouvelle dynamique ce à type de tourisme".

"L'activité de thalassothérapie est en développement", a-t-elle soutenu, indiquant que "trois (3) centres de thalassothérapie à Alger (Staoueli), Oran (Mers El Hadjadji) et Chlef (Ténès)" entreront en exploitation cette année.

## MDN

### Le dangereux terroriste abattu jeudi à Médéa identifié

Le dangereux terroriste abattu jeudi dans la forêt de Changoura, Kaf Chergui au niveau du secteur militaire de Médéa a été identifié, a annoncé, vendredi, le ministère de la Défense nationale.

"Suite au communiqué de presse publié par le ministère de la défense nationale, relatif à l'opération qualitative effectuée par un déta-

chement de l'Armée nationale populaire le jeudi 20 février 2025, laquelle a abouti à la neutralisation d'un (01) terroriste dangereux dans la forêt de Changoura, Kaf Chergui au niveau du secteur militaire de Médéa en 1ère Région militaire, il s'agit en l'occurrence du terroriste dénommé Sawan Boulam, alias (Hilal)", précise la même source.

## ASSURANCES ÉCONOMIQUES

### 4 nouveaux courtiers arrivent sur le marché

Le ministère des Finances a octroyé quatre agréments à des courtiers d'assurances, en vertu d'arrêtés parus dans le Journal officiel (JO) n 11.

Il s'agit des sociétés "Expert assurances", "Leuropeo Africaine de courtage d'assurance" et de "Insurance Brorage And services", ainsi que M.

Mahdi Benakhlil en tant que personne physique. Ces agréments ont été octroyés pour pratiquer le courtage lié à 26 types d'opérations d'assurances (accidents, maladies, incendies, explosion et éléments naturels, crédits, cautions, pertes pécuniaires diverses, assurances liées à des fonds d'investissement..).

## OFFICE NATIONAL DE LA MÉTÉOROLOGIE

### Pluies orageuses attendues sur plusieurs wilayas

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas à partir de samedi soir, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. La pluie affectera les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Aïn Defla, Relizane, Mas-

cara, Sidi Bel Abbes, Saida, Tiaret et Tissemsilt, avec des quantités qui oscilleront entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm sur les wilayas côtières, et ce du samedi à 21h00 au dimanche à 21h00, précise le BMS. Des rafales de vent sous orages sont également attendus durant la validité du bulletin, ajoute la même source.

## SOLIDARITÉ DURANT RAMADHAN

### Le secteur de la solidarité nationale contribue à hauteur de plus de 1,4 milliard de DA

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a fait état, jeudi à Alger, de la contribution de son secteur à hauteur de plus de 1,4 milliard de DA à l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan 2025. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du gouvernement, Mme Mouloudji a indiqué que "le secteur de la Solidarité nationale contribue à l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan prochain, avec un montant global de 1,470 milliard de DA". La ministre a en outre affirmé que le secteur de la solidarité nationale veille à mettre en œuvre le programme dédié au mois sacré, à travers "la mobilisation de ses différents services pour la réussite de l'opération, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et avec la participation d'autres secteurs concernés". Pour assurer "le bon déroulement" de l'opération de solidarité durant le mois sacré, une réunion avait été tenue le 12 décembre 2024 au niveau de l'administration centrale du secteur, avec pour ordre du jour "la distribution des affectations financières relatives à l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan sur les wilayas, ainsi que la mise en place des programmes religieux et culturels", a rappelé Mme Mouloudji. Soulignant que le secteur de la solidarité nationale a accordé 1.577 autorisations au profit d'associations pour l'ouverture de restaurants pour la rupture du jeûne (Iftar), la ministre a ajouté que "1.300 familles productives devraient participer aux marchés de solidarité organisés par le ministère durant le mois de Ramadhan, en coordination avec les secteurs concernés". Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action du ministère 2025-2029, Mme Mouloudji a affirmé qu'il a été procédé à l'implication du mouvement associatif à caractère social et humanitaire dans toutes les questions en lien avec la prise en charge des différentes catégories concernées par le secteur. La ministre a indiqué que le secteur de la solidarité nationale œuvre à associer les associations à caractère social à ses différentes activités, ainsi que différents conseils et commissions supervisés par le ministère de la Solidarité nationale, notamment le Conseil national des personnes handicapées et le Conseil national de la famille et de la femme.

## PROTECTION CIVILE

### Manœuvre en milieux sahariens périlleux

La Direction générale de la protection civile (DGPC), organise une "manœuvre d'envergure" dans la wilaya de Djanet, rassemblant plus de 200 spécialistes, visant à garantir la sécurité des citoyens en milieux sahariens périlleux, indique, samedi un communiqué de la DGPC. "Dans le cadre de la concrétisation de son plan d'action visant à garantir la sécurité et la protection de nos citoyens et l'essor continue que connaît le tourisme saharien, la DGPC organise une manœuvre d'envergure, regroupant les équipes d'intervention spécialisées GRIMP (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux)", précise le communiqué. Cette manœuvre organisée du 21 au 26 février, rassemble "plus de 200 spécialistes, incluant des officiers évaluateurs, des sauveteurs spécialisés, et une équipe logistique de la protection civile", sous la supervision du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la "préparation continue et de l'amélioration de l'efficacité et des compétences opérationnelles des équipes d'intervention spécialisées lors d'interventions en terrains hostiles tels que les montagnes escarpées, les zones dangereuses et les bâtiments effondrés", souligne la même source. L'objectif de cette manœuvre est "le renforcement de la collaboration et la coordination entre les équipes spécialisées de plusieurs wilayas afin de permettre une réponse rapide et efficace en situation d'urgence complexe". Il s'agit également de "permettre la mise en situation réaliste en simulant des scénarios d'interventions en milieu difficile, incluant des sauvetages en hauteur, la recherche de victimes égarées, des personnes en situation d'urgence dans des milieux périlleux et la gestion des premiers secours en situation critique", ajoute le communiqué.

# jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

Quotidien National d'information  
«Jeunesse d'Algérie»  
Edité par la Sarl  
«Jeunesse communication»  
Au capital de 100.000 DA

**Siège social :**  
Sidi Bachir, lotissement 98,  
N° 12 Bir-el-Djir, Oran  
RC N° : 11B .31/000112565  
NIF : 001131011256517

REDACTION,  
ADMINISTRATION,  
PUBLICITE  
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :  
**ALI GUETTAF**  
Directrice de publication :  
**ZIDANE NACERA**

Impression : Ouest -SIO - Oran  
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :  
www.jeunessedalgerie.dz  
www.chebabdjazairi.dz  
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité. Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz -agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz -agence.ouargla@anep.com.dz -agence.constantine@anep.com.dz

## APRÈS CELLE DE CAP BLANC À ORAN Le président de la République inaugure la station de dessalement Fouka 2



### Zitouni Mustapha

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé ce samedi à Tipaza à l'inauguration de la station de dessalement de l'eau de mer Fouka 2. Après en avoir posé la première pierre en juin 2022, Abdelmadjid Tebboune avait inauguré, jeudi dernier à Oran, la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc. Un événement majeur qui s'est poursuivi ce samedi à Tipaza avec l'inauguration de la station de dessalement de l'eau de

mer Fouka 2. Ceci en attendant comme annoncé, la réception prochaine des trois autres stations de dessalement rentrant dans le cadre du programme d'urgence lancé en 2021 pour faire face au stress hydrique. Ainsi après la station de Cap Blanc à Oran puis celle de Fouka 2 à Tipaza, il est attendu la réception prochaine de Cap Djinet à Boumerdès et Tighremt à El Tarf.

Sur le plan national, il est attendu que l'apport combiné des stations de Cap Blanc, Fouka 2, Cap Djinet, Béjaïa et Tarf atteigne les 1,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau dessalée par jour,

ce qui portera la capacité globale nationale à 3,6 millions de m<sup>3</sup>. Rappelons que l'Algérie compte actuellement 25 stations de dessalement de l'eau de mer, ce qui vaut à l'Algérie d'occuper la première place africaine en matière de dessalement.

Avec sept nouvelles stations de dessalement prévues entre 2025 et 2030 dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Tizi Ouzou (2 stations), Chlef, Jijel et Skikda, l'Algérie ambitionne de couvrir 60% des besoins en eau de la population d'ici 2030.

### MESSAGE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION À LA 1RE AG DE L'ONJA «Nous allons promouvoir le dialogue»

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a appelé, jeudi à Alger, les médias nationaux publics et privés à œuvrer pour «une presse professionnelle, crédible dans l'intérêt du pays».

Le ministre s'est exprimé dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère de la Communication, Mokhtar Khaldi à l'ouverture des travaux de la 1re Assemblée générale de l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA). M. Mohamed Meziane a réitéré l'engagement de son secteur à «accompagner tous les partenaires publics et privés pour la promotion du dialogue conformément aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune», assure-t-il. Il a salué à l'occasion la création de l'ONJA qui vise à unir les rangs des journalistes et de s'organiser pour la promotion de la profession et notamment la défense du pays par une nouvelle génération de journalistes «pour la préservation de l'image et la dignité de l'Algérie dans les fora internationaux ainsi que la transmission de l'information juste et crédible au citoyen notamment».

L'Organisation est très active, fait remarquer le ministre qui assure «accorder un intérêt et suivi» à ses activités. De son côté, le président de l'ONJA Slimane Abdouche a affirmé que la création de l'organisation il y a une année «vise l'instauration d'une presse nationale qui accomplit son rôle nationale». Dans son allocution, M. Abdouche a mis l'accent sur la responsabilité du journaliste, notamment dans le contexte actuel marqué par une campagne médiatique et politique virulente orchestrée par certains cercles et parties étrangères. Il a plaidé en ce sens, pour l'impératif d'unir les rangs et faire preuve de responsabilité et de professionnalisme pour faire face à l'intox, les fakenews et les campagnes de dénigrement visant la stabilité de notre pays. A l'occasion, il a présenté le bilan des activités de l'ONJA depuis une année de sa création. Il a également présenté le plan d'action pour l'année 2025.

### CHINE, JAPON, INDE, TURQUIE, NORVÈGE ET CORÉE

## Attaf s'entretient avec ses homologues à Johannesburg

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, vendredi à Johannesburg, avec nombre de ses homologues des pays participant à la réunion ministérielle du G20, indique un communiqué du ministère.

M. Ahmed Attaf, a rencontré le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Wang Yi, le ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, M. Hakan Fidan, le ministre des Affaires extérieures de la République de l'Inde, M. Subrahmanyam Jaishankar, le ministre des Affaires étrangères du Royaume de Norvège, M. Espen Barth Eide, le ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, M. Cho Tae-yul, ainsi que le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Takeshi Iwaya, selon le communiqué.

Ainsi, «M. Attaf a examiné avec son homologue chinois les moyens à même de réaliser davantage de résultats positifs via le renforcement du partenariat stratégique algéro-chinois, à travers, notamment, la consolidation de la coopération dans les domaines économiques, la poursuite de la coordination conjointe et du soutien mutuel au sein du Conseil de sécurité onusien et des fora internationaux», selon la même source.

Le ministre d'Etat a, par ailleurs, passé en revue avec son homologue turc les dif-

férents axes et dimensions de la coopération privilégiée entre les deux pays, en prélude à la tenue de la 3e session de la commission mixte de planification, discutant, par la même, des développements de la situation au Moyen-Orient, et de la question palestinienne plus particulièrement», ajoute le communiqué.

Lors de la rencontre avec son homologue indien, les deux ministres se sont félicités de la dynamique positive des relations entre les deux pays ces dernières années. A cette occasion, les deux parties ont exploré la possibilité de tirer profit de la tenue de la prochaine réunion du Comité gouvernemental mixte, pour promouvoir davantage les relations bilatérales, vu les potentialités dont disposent les deux pays.

Avec son homologue norvégien, le ministre Ahmed Attaf a abordé «les moyens de maintenir la dynamique de la coopération économique entre les deux pays», passant en revue «les efforts internationaux en faveur de la solution à deux Etats, comme base de règlement juste et définitif de la question palestinienne».

Par ailleurs, les entretiens du ministre d'Etat avec le ministre coréen des Affaires étrangères ont été l'occasion d'examiner les résultats exceptionnels de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines économique et technologique.

Les deux parties ont également mis l'ac-

cent sur la nécessité de poursuivre la concertation au sein du Conseil de sécurité onusien, notamment dans le cadre du Groupe des membres élus (E10).

Enfin, le ministre Ahmed Attaf a passé en revue avec son homologue japonais les voies à même de tirer parti des avantages et des atouts dont regorgent les deux pays, en vue de hisser les relations algéro-japonaises à de plus larges niveaux, notamment suite à l'activation du comité bilatéral économique mixte.

### Attaf s'entretient avec son homologue russe

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf s'est entretenu à Johannesburg (Afrique du Sud), avec le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, en marge de la première journée des travaux de la réunion ministérielle du G20.

A cette occasion, les deux parties ont salué les conclusions de la commission mixte algéro-russe qui s'est réunie fin janvier dernier à Alger, et convenu de poursuivre les efforts pour renforcer le partenariat stratégique algéro-russe, notamment dans les volets économique et commercial, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays amis», ajoute le communiqué.

Les deux ministres ont échangé égale-

ment «les vues et analyses autour de plusieurs dossiers politiques et questions régionales et internationales, en tête desquels les développements de la question palestinienne et de la situation dans la région sahélo-saharienne».

«Ils ont réaffirmé la convergence des positions des deux pays, fondées sur l'engagement envers les principes et les objectifs de la Charte des Nations unies», conclut le communiqué.

### Ahmed Attaf s'entretient avec son homologue espagnol

En marge de la réunion ministérielle du G20, qui se tient à Johannesburg, en Afrique du Sud, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a rencontré son homologue espagnol, José Manuel Albares.

Les deux parties ont abordé plusieurs questions d'intérêt commun, notamment le renforcement des relations bilatérales, la situation au Sahel, mais aussi en Palestine, indique le chef de la diplomatie espagnole sur plateforme X, anciennement appelée Twitter.

A cette occasion, le ministre espagnol a remercié les autorités algériennes pour leur rôle significatif dans la libération d'un ressortissant espagnol au mois de janvier dernier.

## EDUCATION NATIONALE

# Saadaoui reçoit plusieurs organisations syndicales agréées



Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a reçu jeudi, plusieurs responsables d'organisations syndicales agréées auprès du secteur, et ce dans le cadre de la série de rencontres visant à recueillir les observations et les propositions sur le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que sur les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires, indique un communiqué du ministère.

A cet effet, M. Sadaoui a reçu le Coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) qui a présenté un ensemble de propositions et d'observations portant sur "l'attachement à la revendication du statut particulier de l'enseignant, la valorisation du diplôme de l'École normale supérieure des enseignants sanctionnant une formation de cinq ans (BAC+5) et le recrutement direct des diplômés de cette école, en les dispensant du stage, outre l'ouverture des perspectives de promotion hors-catégorie".

Le Coordinateur a également proposé "la réhabilitation de l'enseignant docent, la création de nouveaux grades, la valorisation des diplômes, l'adoption de mécanismes de promotion sur la base de l'expérience, de la formation et du diplôme seulement, avec l'intégration des enseignants de l'enseignement secondaire classés dans les catégories 13, 14 et 16 aux grades supérieurs, sans restriction ou condition, en maintenant la condition d'ancienneté acquise avant l'intégration".

Le ministre de l'Éducation a

également reçu le secrétaire général du Conseil d'enseignants des Lycées d'Algérie (CLA) qui a appelé à "l'intégration et à la promotion sans distinction ou condition, à la valorisation des diplômes de la formation spécialisée des Ecoles normales supérieures des enseignants, en tant que référence dans le recrutement, à la valorisation de l'expérience professionnelle dans la promotion, outre la promotion automatique, l'ajustement des grades de base dans la catégorie 14, la mise à jour des primes et la création d'autres primes, tout en révisant le régime disciplinaire, l'allègement des missions, la définition des critères des postes aménagés, ainsi que les modalités de valorisation des diplômes".

Par ailleurs, M. Sadaoui a rencontré le président l'Organisation algérienne des professeurs de l'éducation (OAPE), qui a insisté sur "l'uniformisation de la classification des grades et du volume horaire de tous les cycles à 15 heures avec l'intégration systématique de tous les enseignants aux grades supérieurs sans restriction ou condition et la valorisation des diplômes des écoles normales supérieures des enseignants et leur intégration directe aux grades supérieurs, outre la révision des articles 58 et 59 du statut particulier en supprimant les sanctions prévues à l'encontre des enseignants, en vue de garantir la protection de leurs droits professionnels".

Parmi les propositions présentées par le président de l'OAPE, il y a lieu de citer "la valorisation des primes et des indemnités prévues et l'ajout d'autres, avec la réduction de

l'âge de la retraite de 5 ans, outre l'intégration des enseignants contractuels et la réaffectation des postes des titulaires de magistère et de doctorat, en accordant les mêmes privilèges à ceux désirant rester dans le secteur". De son côté, le secrétaire général du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement primaire (SNAPEP) a proposé "le maintien de l'ancienneté acquise après l'intégration et la rectification du parcours de promotion, ainsi que l'intégration des enseignants de l'école primaire au grade de professeur d'école primaire classe 1, catégorie 13, le professeur principal au grade de professeur d'école primaire classe 2, catégorie 14, et le professeur formateur au grade de professeur distingué, catégorie 16, sans restriction ou condition ou formation, en maintenant l'ancienneté générale".

M. Sadaoui a également reçu le SG du syndicat national des directeurs d'écoles primaires (SNADEP) qui a appelé à "la révision de la classification du grade du directeur de l'école primaire après l'unification des grades de base des enseignants et du corps d'inspection des cycles de l'enseignement primaire et moyen, ainsi que la généralisation du poste de censeur d'école primaire et d'éducateur spécialisé à toutes les écoles primaires sans condition ou restriction, conformément aux dispositions du statut particulier 25-54, outre l'ouverture des perspectives de promotion des directeurs des écoles primaires au postes d'inspecteurs et d'inspecteurs de l'alimentation scolaire", conclut le communiqué.

### RAMADHAN

#### Les opérateurs économiques annoncent une baisse des prix sur 880 produits

Les opérateurs économiques, conduits par le Conseil du renouveau économique algérien (Crea), ont, dans un élan de solidarité pour le moins exceptionnel, décidé d'opter pour des réductions volontaires de prix durant le mois béni de Ramadhan. Retenons bien ce chiffre : «880 produits seront concernés», a affirmé, jeudi à la Safex, Tayeb Zitouni, ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, précisant que la liste comporte, entre autres, des produits agricoles, alimentaires, électroménagers, boissons, eau...et détergents. L'objectif suprême consiste à «préserver le pouvoir d'achat des citoyens». A travers ce geste, les auteurs de cette initiative, explique M. Zitouni, montrent qu'ils sont des «opérateurs économiques patriotes et solidaires avec le consommateur».

#### 600 marchés de proximité

Enchaînant, le ministre ne cessait de réitérer que Ramadhan doit être réellement le mois de solidarité et d'entraide. Dans ce chapitre, il appelle à une participation qualitative au programme des marchés de proximité lancé pour maîtriser et approvisionner le marché national de façon régulière durant ce mois et également «faire barrage à toutes les pratiques commerciales illégales». En chiffres, M. Zitouni annonce que le nombre de marchés de proximité a atteint les 600, soit plus que l'objectif fixé. Aux commerçants de détail, le premier responsable du secteur appelle au respect des prix des réductions décidées par les producteurs et industriels, ainsi que les conditions de transport, de stockage et d'exposition des produits destinés à la commercialisation pour préserver la santé du citoyen. Dans cette optique, le ministre fait savoir que des cadres centraux de son département ont été chargés de se rendre aux différentes wilayas pour s'enquérir du niveau de préparation de ces marchés. Par ailleurs, M. Zitouni a mis en avant le rôle joué par le ministère de l'Agriculture ainsi que les différents offices qui ont veillé à la disponibilité des produits agricoles et alimentaires, mais aussi à renforcer les stocks et les chaînes de production. Le secteur industriel, enchaîne le ministre, a, lui, joué un rôle-clé dans l'approvisionnement. Dans son allocution, M. Zitouni a préconisé le redoublement d'efforts afin de promouvoir la production nationale, en consécration du programme du chef de l'Etat et du plan d'action de son gouvernement. Un défi, dira le ministre, dont la réalisation est tributaire de l'adhésion effective des différents intervenants à cet objectif inscrit dans le cadre du développement durable, notamment à la lumière de l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement.

#### L'appel du ministre du commerce

Par ailleurs, le ministre a appelé les opérateurs économiques à «accompagner la caravane de solidarité nationale pour Ghaza», réitérant «le soutien de l'Algérie au peuple palestinien qui a émerveillé le monde par son courage et résistance face à la forme la plus atroce des guerres d'extermination qu'ait connue l'humanité». Pour sa part, Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a salué ces initiatives qui visent à protéger le pouvoir d'achat et à assurer la disponibilité des différents produits à des prix compétitifs et souligne que ses services s'attellent, depuis quatre mois, à la préparation du mois de Ramadhan afin d'assurer la disponibilité des produits en termes de quantité et de qualité. Notons qu'en marge de la conférence de presse, les ministres du Commerce intérieur et de l'Agriculture ainsi que le président du Crea se sont rendus à une exposition de produits aux prix réduits, tels que les denrées alimentaires, les fruits et légumes, les viandes, les détergents et l'électroménager.

### TÉLÉVISION ALGÉRIENNE

#### Une grille de Ramadhan riche et variée

Avec une variété de programmes religieux, intellectuels, culturels et de divertissement, la télévision algérienne fixe sa grille du mois béni de Ramadhan 2025 sous le slogan «Ramadhan nous rassemble», mettant en avant des programmes qui répondent aux goûts du public. Les programmes incluent des feuilletons dramatiques tels que El firaq (la séparation) et Illane n' temeddurt (Les tours de la vie) en tamazight, ainsi que des sitcoms comme Dari sakenha jin et Fiha oua aliha. Les téléspectateurs pourront également suivre des programmes religieux tels que Dourouss Mohammadia et Taj El Coran (Saison 14), ainsi que des émissions de divertissement comme Dahka oua farja et Allo Kamel. La grille de programmes inclut également des émissions culturelles et interactives comme Qahwat el fannanine et Maestro, qui mettent en lumière le parcours de compositeurs et chefs d'orchestre algériens. Enfin, la télévision publique propose des émissions mettant en valeur la cuisine algérienne et des programmes dédiés à la science, à la santé et au patrimoine culturel algérien et islamique. Des productions étrangères comme le feuilleton syrien Mal El qaban et des sitcoms comme Family 007 et Yelha l'khir complètent cette grille de programmes variée.

SONELGAZ

## L'APM décerne le prix « Excellence pour la Méditerranée » à Mourad Adjal

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) a décerné, jeudi à Rome (Italie), le prix "PAM Sustainability Award" au PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, lors de la 19e session plénière de l'Assemblée, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Cette distinction est une reconnaissance des efforts de M. Adjal dans le renforcement de la coopération euro-méditerranéenne en matière d'énergies renouvelables, ainsi que son rôle dans l'appui de la complémentarité énergétique entre les réseaux électriques de la région.

Le prix a été remis lors d'une cérémonie officielle organisée par le Parlement italien au Palais Barberini, en présence de personnalités politiques et économiques éminentes, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie ainsi que plusieurs membres des deux chambres du Parlement.

Dans son allocution, M. Adjal s'est dit fier de cette distinction, saluant l'ap-



pui des hautes autorités du pays, à leur tête le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux efforts de la Sonelgaz dans le renforcement des investissements en matière d'énergies renouvelables et de sécurité énergétique dans la région. Cette consécration constitue une reconnaissance internationale des efforts de la Sonelgaz et de l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement de la coopération régionale dans le domaine de l'énergie,

et "reflète notre travail assidu pour appuyer la transition énergétique, renforcer les projets d'énergies renouvelables et assurer la complémentarité des réseaux électriques dans la région de la Méditerranée", a-t-il dit. Cette distinction internationale témoigne du "rôle central de l'Algérie dans le secteur énergétique et confirme le succès des stratégies de la Sonelgaz dans l'appui de la transition énergétique et le développement de projets durables".

FINANCES

## La nouvelle allocation touristique avant fin Ramadhan ou après l'Aïd

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a indiqué, jeudi à Alger, que l'entrée en vigueur de la nouvelle allocation touristique aura lieu "avant fin Ramadhan ou directement après l'Aïd".

En réponse aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière présidée par le vice-président de l'Assemblée, Abderrezak Touati, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Bouzred a affirmé que "la nouvelle allocation touristique, fixée à 750 euros par personne une seule fois par an, entrera en vigueur avant la fin du mois de Ramadhan ou directement après l'Aïd".

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que des concertations sont en cours entre son département ministériel et d'autres secteurs pour "revoir la liste des projets d'investissement gelés, au

nombre d'environ 10.000 projets depuis 2012".

A une question sur la levée du gel sur le projet de la Sûreté urbaine de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, M. Bouzred a précisé que tout ce qui a trait à la sécurité et à l'ordre public revêt une priorité pour le ministère des Finances, faisant état de la programmation d'une rencontre à ce sujet au siège du ministère, dont des résultats positifs sont attendus.

D'autre part, le ministre des Finances a annoncé de nouvelles mesures pour remédier au problème d'accumulation des conteneurs au niveau des espaces de stockage des marchandises dans les entrepôts temporaires.

Il a également rappelé que la décision de suspendre l'activité de tous les ports secs à travers le territoire national était intervenue en application des instructions des hautes autorités du pays, conformément aux amendements intervenus sur le code des

Douanes, portant remplacement de "ports secs" par "entrepôts temporaires". Dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction du Premier ministre, portant réorganisation du cadastre général, le ministre a fait état du lancement de nouvelles opérations de cadastre dans les régions dont les documents cadastraux ne reflétaient pas la situation réelle sur le terrain, à travers trois sites-types dans trois wilayas, une autre opération similaire devant être lancée au niveau des communes de trois wilayas dans les zones désertiques et steppiques.

Dès l'obtention des résultats de ces opérations expérimentales, le cadastre sera généralisé à travers le territoire national.

Pour ce qui est de la finance islamique, M. Bouzred a expliqué que l'idée de créer une banque spécialisée dans ce type de services financiers existe, relevant la possibilité de la concrétiser à l'avenir.

COMMERCE

## Réunion consacrée à l'avant-projet de loi sur l'approvisionnement et la régulation du marché national

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a tenu une réunion de travail consacrée à la présentation de l'avant-projet de loi sur l'approvisionnement et la régulation du marché national visant essentiellement à préserver la stabilité des prix et le pouvoir d'achat du citoyen, indique un communiqué du ministère.

Président mercredi cette réunion qui s'est déroulée en présence de cadres centraux du ministère, le premier responsable du secteur, Tayeb Zitouni a affirmé que ce projet visait "à assurer

une structuration globale des opérations d'approvisionnement, ainsi que la régulation et la distribution des produits de large consommation avec les producteurs, les importateurs et les commerçants de gros et de détail", ajoute le communiqué.

Il a indiqué, en outre, que ce projet qui intervient en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relatifs à la protection du pouvoir d'achat du citoyen serait présenté aux secteurs ministériels concernés et aux associations professionnelles afin

de l'enrichir.

Le nouveau texte de loi consacre "la transparence des transactions commerciales, en recourant à la numérisation pour définir les besoins du marché nationale et suivre le circuit du produit jusqu'à son arrivée au consommateur", précise la même source.

Par ailleurs, M. Zitouni a souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes juridiques au titre de ce projet pour contenir le commerce parallèle traditionnel ou électronique, conclut le document.

SANTÉ

## Baisse du nombre des malades transférés à l'étranger grâce aux efforts de l'Etat

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, vendredi à Alger, que les efforts de l'Etat et les moyens mobilisés en vue d'une prise en charge optimale des patients, ont permis de réduire le nombre de cas transférés à l'étranger pour soins. Dans une allocution prononcée lors du séminaire international sur le cœur de l'enfant, M. Saihi a précisé que "grâce aux compétences médicales formées par les universités algériennes, ainsi qu'aux moyens mobilisés pour une prise en charge optimale des patients, le nombre de cas transférés à l'étranger pour soins a été réduit, se limitant désormais à cinq (5) spécialités", indiquant que "la sécurité sanitaire, comme déjà affirmé par président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fait partie intégrante de la souveraineté nationale".

Le ministre a également indiqué que les personnes atteintes de "scoliose" seront prochainement prises en charge au niveau des hôpitaux d'Ain Benian et d'Oran.

Outre l'aspect préventif, le ministère prévoit la création de pôles sanitaires spécialisés sur l'ensemble du territoire national pour assurer une prise en charge optimale au patient et alléger les contraintes de déplacement vers le nord, précisant que les établissements hospitaliers disposent d'une grande expérience et joueront un rôle pivot dans la création de ces pôles, ajoute le ministre. A cette occasion le ministre de la Santé a rappelé que l'hôpital de cardiologie pédiatrique, situé à Mahelma (Alger ouest), est doté d'équipements médicaux de pointe, ce qui fera de lui une référence pour les pôles similaires, lesquels seront créés dans d'autres wilayas du pays.

POSTE ET DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Le ministre préside une rencontre avec les responsables du secteur

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé depuis la wilaya de Sétif, une rencontre avec des responsables locaux des wilayas de l'Est, à laquelle ont assisté, également par visioconférence, les responsables des autres wilayas et ce, pour s'enquérir de la situation du secteur, indique vendredi un communiqué du ministère. Selon la même source, cette rencontre, tenue jeudi soir, a été l'occasion pour le ministre de donner des instructions dans l'objectif d'"assurer la disponibilité des guichets automatiques de billets (GAB) à travers leur approvisionnement régulier en liquidité financière, et leur maintenance en temps réel", insistant sur le suivi de l'opération d'installation de 600 nouveaux guichets automatiques à travers les wilayas du pays dans les délais impartis". Le ministre a également demandé aux responsables d'"accélérer la mise en œuvre du programme du Service universel des communications électroniques pour couvrir 1400 zones à faible densité de population par le réseau de téléphonie et d'internet mobiles à travers le territoire national en vue de permettre aux citoyens d'en bénéficier dans les plus brefs délais", soulignant l'impératif "d'accompagner les opérateurs de téléphonie mobile dans la réalisation des projets programmés au titre de l'année 2025 pour densifier le réseau et améliorer la qualité du service". Le ministre a aussi enjoint aux responsables du secteur d'œuvrer à l'exploitation des capacités disponibles dans le réseau de fibre optique à travers la poursuite des activités de proximité et de promotion pour mettre en évidence les avantages de cette technologie, tout en incitant les citoyens à y adhérer et à utiliser les moyens de paiement électronique".

Par ailleurs, M. Zerrouki a rappelé son attachement "constant" à améliorer les conditions de travail des employés du secteur, conclut le communiqué.

## L'USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE CAP BLANC

# Une réponse aux défis hydriques de la région de l'Oranie

La wilaya d'Oran s'est dotée d'une importante infrastructure qui lui permettra de réaliser un bond qualitatif dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, à savoir l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, un projet ambitieux qui s'inscrit dans une vision stratégique de développement durable et de gestion des ressources en eau, notamment face aux défis de fournir cette ressource vitale de manière régulière et équilibrée à travers le pays, notamment dans les régions côtières. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a posé la première pierre de ce projet important d'une capacité de 300.000 m<sup>3</sup>/jour, le 28 juin 2022. Un projet qui représente un investissement massif, visant à assurer l'approvisionnement en eau potable pour Oran et ses environs. A cet égard, le directeur de la distribution de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Oran (SEOR), Houari Khodja, a souligné que la mise en service de cette usine, qui contribuera à sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour toute la wilaya d'Oran, aura également un impact positif sur les wilayas voisines comme Aïn Temouchent, Mascara et Sidi Bel Abbas. Il a précisé que la région ouest de la wilaya d'Oran, qui dépendait auparavant de l'usine de "Chatt El Hilal" à Aïn Temouchent, connaîtra une nette amélioration dans l'approvisionnement en eau avec la mise en service de l'usine de Cap Blanc. Khodja a ajouté que la



production de l'usine de Chatt El Hilal sera désormais dédiée uniquement à Aïn Temouchent et une partie de la wilaya de Sidi Bel Abbas, après la réalisation d'un canal reliant cette usine à cette région. Les communes d'Aïn El-Turck et Boutlelis (Oran) bénéficieront également de ce nouvel acquis. Avec l'augmentation de la capacité de la nouvelle usine à 300.000 mètres cubes par jour, dans les prochaines semaines, l'approvisionnement s'étendra à d'autres communes et pôles urbains de l'Ouest d'Oran, tels que le pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine, plusieurs quartiers comme "Haï Louz" et "Sakhra", ainsi que la localité d'El Hassi. L'approvisionnement en eau s'étendra progressivement pour inclure plusieurs quartiers de la zone est d'Oran, comme "Haï Sabah" et le

quartier "El-Yasmine". Le fonctionnement de l'usine de Cap Blanc renforcera également l'approvisionnement en eau potable dans la partie Est de la wilaya d'Oran, ainsi que dans la wilaya de Mascara, qui est alimentée par l'usine de dessalement de l'eau de mer d'"Mactaâ" (Est d'Oran). M. Khodja a souligné que la wilaya de Mascara pourra bénéficier de jusqu'à 130.000 mètres cubes de cette usine de "Mactaâ".

### Dessalement de l'eau de mer : une solution aux défis hydriques

La région d'Oran souffrait de pénuries d'eau récurrentes en raison de la baisse des niveaux des nappes phréatiques et de la sécheresse persistante, c'est pourquoi le des-

salement de l'eau de mer représente une solution pratique, structurelle et durable pour résoudre le problème du manque d'eau. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a lancé la réalisation de cinq usines de dessalement d'eau à Oran, Béjaïa, El Tarf, Boumerdès et Tipaza, dans le cadre du plan de développement pour la période 2022-2024, avec une capacité totale de ces usines atteignant environ 1,5 million de mètres cubes par jour. La capacité totale de production d'eau dessalée en Algérie, une fois ces infrastructures opérationnelles, atteindra 3,7 millions de mètres cubes par jour, couvrant 42 % des besoins du pays en eau potable, tandis que les autres ressources couvriront le reste des besoins. Grâce à ces nouveaux projets, l'Algérie sera en tête des pays africains et se classera au deuxième rang

dans le monde arabe, après l'Arabie Saoudite, en termes de capacités et de possibilités de dessalement de l'eau.

### Des projets réalisés par des compétences algériennes

Il convient de noter que les cinq usines de dessalement ont été entièrement construites par des compétences algériennes. La société algérienne de l'énergie, filiale du groupe Sonatrach, supervise ce projet réalisé par la Société nationale des travaux pétroliers et la Société nationale d'ingénierie civile et de construction, deux autres filiales du groupe Sonatrach. Le Président-directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné lors d'une visite sur le site de l'usine de Cap Blanc que son groupe, désormais responsable de la conception, de l'exécution et de la gestion de ces usines, selon la stratégie définie par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est prêt à exporter son expertise (groupe) vers les marchés internationaux. L'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc et les autres usines représentent un pas important dans la gestion des ressources en eau en Algérie, offrant une solution durable à la crise de l'eau dans la région. Ce projet reflète l'engagement du pays en matière de développement durable et de gestion responsable des ressources naturelles.

## RELIZANE: Le ministre de l'Intérieur installe Kamel Berkane en tant que nouveau wali

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Brahim Merad a procédé, jeudi soir à Relizane, à l'installation de Kamel Berkane en tant que nouveau wali de la wilaya, succédant à Sami Medjoubi, dont il a été mis fin aux fonctions. Lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée au siège de la wilaya en présence des autorités locales civiles, militaires et judi-

ciaires, des députés des deux chambres du Parlement, des élus, des représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile, le ministre a souligné que l'Etat a fourni d'importants efforts dans divers domaines, ayant eu un impact direct et positif sur la vie des citoyens. Merad a rappelé que ces efforts nécessitent davantage d'engagement de tous les acteurs pour atteindre les objectifs fixés, notamment en matière

d'amélioration des conditions de vie des citoyens, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a également précisé que "le président de la République accorde une attention particulière à la wilaya de Relizane, qui bénéficiera à l'avenir d'un programme de développement complémentaire pour la promotion". Le ministre a invité tous les responsables,

élus locaux, associations et la société civile à soutenir le nouveau wali de Relizane et à l'aider dans sa tâche visant à accélérer le processus de développement et à améliorer les conditions de vie des citoyens. Merad a salué la compétence du nouveau wali de Relizane, soulignant son large parcours professionnel à travers diverses responsabilités dans les collectivités locales, en plus de sa récente nomination en tant

que Secrétaire général de la wilaya de Jijel. De son côté, le nouveau wali de Relizane a promis qu'il travaillerait avec détermination et qu'il ferait tout son possible pour servir le développement local et répondre aux besoins et aspirations des habitants de la wilaya, grâce à la coopération et aux efforts conjoints de tous, afin de réaliser le développement dans toutes les communes de la wilaya.

## DJANET

# La Protection civile organise une manœuvre en milieux sahariens périlleux

La Direction générale de la protection civile (DGPC), organise une "manœuvre d'envergure" dans la wilaya de Djanet, rassemblant plus de 200 spécialistes, visant à garantir la sécurité des citoyens en milieux sahariens périlleux, indique, samedi un communiqué de la DGPC. "Dans le cadre de la concrétisation de son plan d'action visant à garantir la sécurité et la protection de nos citoyens et l'essor continue que connaît le tourisme saharien, la DGPC organise une manœuvre d'envergure, regroupant les équipes d'intervention spécialisées GRIMP (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux)", précise le communiqué. Cette manœuvre organisée du 21 au 26 février, rassemble "plus de 200 spécialistes, incluant des officiers évaluateurs, des sauveteurs spécialisés, et une équipe logistique de la Protection civile", sous la supervision du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la "préparation continue et de l'amélioration de l'efficacité et des compétences opérationnelles des équipes d'intervention spécialisées lors d'interventions en terrains hostiles tels que les montagnes escarpées, les zones dangereuses et les bâtiments effondrés", souligne la même source. L'objectif de cette manœuvre est "le renforcement de la collaboration



et la coordination entre les équipes spécialisées de plusieurs wilayas afin de permettre une réponse rapide et efficace en situation d'urgence complexe". Il s'agit également de "permettre la mise en situation réaliste en simulant des scénarios d'interventions en milieu difficile, incluant des sauvetages en hauteur, la recherche de victimes égarées, des personnes en situation d'urgence dans des milieux périlleux et la gestion des premiers secours en situation critique", ajoute le communiqué. Cette manœuvre comprendra plusieurs phases, à commencer par "le scénario de sauvetage en milieu périlleux où l'équipe GRIMP interviendra sur une si-

mulation de sauvetage en hauteur, mettant à l'épreuve les compétences en escalade et en techniques de corde". La même équipe "va ensuite porter secours et évacuer en toute sécurité et ce pour évaluer l'efficacité des équipes engagées évoluant dans des conditions difficiles et ensuite plusieurs équipes de ce groupe interviendront pour le sauvetage de touristes coincés". Et au cours de la phase de prise en charge médicale, les secours médicalisés "interviendront pour fournir les premiers secours aux victimes retrouvées, simulant des situations d'urgence médicale où chaque seconde compte", explique la même source.

## TAMANRASSET Sans dommage, un avion de Tassili Airlines subit une panne au niveau d'une roue lors du décollage de l'aéroport

Un avion de la compagnie Tassili Airlines, a subi vendredi, une panne au niveau d'une roue, lors du décollage de l'aéroport de Tamanrasset, Hadj Bey Akhamok, sans qu'aucun préjudice ne soit causé aux passagers, indique un communiqué de la compagnie aérienne. Dans son communiqué, la compagnie a fait savoir que l'un de ses appareils de type (Bombardier Dash 8-Q400), devant se rendre à In Salah, "a rencontré un problème au niveau du pneu de l'une des deux roues de son train d'atterrissage gauche, lors de son décollage depuis l'aéroport de Tamanrasset, Hadj Bey Akhamok, vendredi". L'avion est retourné sur la piste pour procéder au changement du pneu endommagé et les passagers ont été pris en charge jusqu'à la fin de l'opération de maintenance, selon la même source.

## BATAILLE DE FOUGHALA À BATNA

# Le jour où la bravoure des moudjahidine a brisé le siège de l'armée française

La bataille de Foughala, qui fit rage le 23 février 1958 aux confins du Djebel Ouestili, à Batna, marque la bravoure des moudjahidine qui ont brisé le siège de l'armée française, en la forçant à admettre qu'elle faisait face à des hommes courageux déterminés à vaincre coûte que coûte. Selon des témoignages documentés de moudjahidine, cette bataille, également connue sous le nom de la bataille de Djebel Ras Guedelane, n'était pas planifiée, les combattants de l'Armée de Libération Nationale (ALN) qui se trouvaient non loin de ce col ayant été surpris par l'armée française qui encerclait cette zone fortement escarpée et difficile d'accès. Pris de court, les djounoud de l'ALN ont donc été contraints de faire face à l'ennemi et de l'affronter avec un remarquable courage, selon les mêmes témoignages qui affirment que 2 jours avant l'affrontement, le 3ème bataillon de la première Région de la Wilaya I historique, commandée par le martyr Ahmed Imerzouken, avait

rencontré non loin de Hidoussa une patrouille de moudjahidine dirigée par Tayeb Bertela venant de Tunisie d'où elle s'était approvisionnée en armes destinés aux maquis de la Révolution. Imerzouken avait reçu l'ordre de protéger et d'escorter la patrouille jusqu'à Djebel Ouestili où les armes devaient être confiées au commandant de la Région, le moudjahid Mohamed-Tahar Abidi, alias Hadj Lakhdar, mais la patrouille fut surprise par les forces ennemies. En effet, lorsqu'ils atteignirent le douar de Foughala (dont les masures servaient de lieu de repos pour les moudjahidine), le groupe de djounoud qui comptait, selon les mêmes sources, 170 hommes, a vu des avions effectuer des vols de reconnaissance au-dessus de la région et plusieurs autres larguer des bombes au nord d'Oued Beni Foudhala, tandis que toute la zone était la cible de tirs d'artillerie. Les commandants du bataillon et de la patrouille décidèrent de passer, avec leurs hommes, la nuit dans cette zone qui leur avait paru

quelque peu éloignée du parcours utilisé par les forces coloniales pour se déplacer. Cependant, au petit matin du 23 février, les combattants se réveillèrent, alertés par les hommes qui montaient la garde et qui avaient réalisé que les soldats ennemis convergeaient vers l'endroit où ils se trouvaient et qu'en fait, le bataillon et la patrouille étaient encerclés de toutes parts. Les sources de l'APS ont souligné que grâce à l'expérience et à l'intelligence d'Ahmed Imerzouken, plus haut gradé des moudjahidine, et de ses lieutenants, parmi lesquels le martyr Mostefa Aïssaoui, des tranchées furent creusées afin de d'attendre et de guetter les forces françaises pour faire feu lorsqu'ils seraient à portée de tir, de sorte à leur causer un maximum de pertes. Désorientés par ce stratagème, les soldats de l'armée coloniale comprirent, à leurs dépens, qu'ils faisaient face à des combattants aussi résolus que rusés. La bataille, selon tous les témoignages recueillis, fut d'une férocité inouïe.

Les moudjahidine, parmi lesquels figuraient des tireurs d'élite, à l'image du chahid Tayeb Bertela, ont surpris les soldats français par un barrage de tirs qui a fait tomber un grand nombre d'entre eux et fait battre en retraite les autres. La bataille de Foughala, qui dura une journée entière, donna également lieu à des combats au corps-à-corps au couteau et à la baïonnette, assure-t-on. A la tombée de la nuit, les moudjahidine finirent par briser le siège et se replièrent dans la région de Larbaâ, à la périphérie de la localité de Bouzina. Au cours de cet affrontement sanglant et sans merci, 27 martyrs, dont Imerzouken, alias Ahmed El Djardami, sont tombés au champ d'honneur, les armes à la main, non sans avoir administré une leçon de bravoure aux forces coloniales qui durent même abandonner une mitrailleuse. Tayeb Bertela, qui abattit, grâce à sa précision de tir, de nombreux soldats français, a été, quant à lui, capturé puis assassiné en septembre 1958.



## ALGÉRIE : La FAF fait le point sur les dossiers Cherki et Akliouche

Alors que le rassemblement de mars approche, la Fédération algérienne de football (FAF) suit de près plusieurs dossiers, notamment ceux des binationaux Rayan Cherki et Maghnes Akliouche. Saïd Fellak, chargé de communication de la FAF, a donné des précisions sur leur situation.

### La FAF a "fait son travail"

Les noms du Lyonnais (21 ans) et du Monégasque (22 ans) reviennent très régulièrement ces derniers mois parmi les binationaux potentiellement proches des Fenecs. Et par le biais de Saïd Fellak, la FAF a confirmé avoir tout mis en œuvre pour les convaincre de rejoindre l'Algérie. « On leur a présenté le projet, expliqué notre vision et donné toutes les garanties. Maintenant, la décision leur appartient. Nous ne mettons aucune pression. » En résumé, pas d'avancée concrète pour les deux jeunes talents... mais la déclaration de Didier Deschamps, qui a récemment souligné la forte concurrence en équipe de France et la difficulté pour eux d'intégrer les Bleus à court terme, pourrait également influencer leur réflexion. Néanmoins, la propen-



sion des deux internationaux Espoirs français a hésité et faire traîner leur décision commence à susciter l'impatience de certains supporters algériens, qui ont décidé d'utiliser l'humour pour exprimer leur agacement...

### Une génération qui assume son choix

Cependant, Fellak a tenu à saluer les jeunes joueurs comme Ibrahim Maza,

Amin Chiakha et Mohamed Farsi, qui ont choisi l'Algérie très jeunes, et sans hésitation. « C'est rare de voir un jeune trancher à 18 ans sur son avenir international. Maza, par exemple, était une priorité pour la fédération allemande, mais il a choisi l'Algérie sans tergiverser. » Le message est clair : la FAF poursuit son travail de séduction auprès des binationaux, mais ne courra pas après ceux qui hésitent encore. Cherki et Akliouche compris !

## Abdellaoui, Ramdane et Belaili dans l'équipe type de la phase de poules

3 joueurs algériens ont été retenus dans l'équipe type de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Les deux sociétaires du MC Alger, Ayoub Abdellaoui et Abdelatif Ramdane, ainsi que l'international algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, champion d'Algérie avec le MCA en 2024, figurent en effet dans cette équipe type dévoilée mercredi par la Confédération africaine de football (CAF). Qualifié aux quarts de finale de l'épreuve, en tant que deuxième du groupe A, derrière les Soudanais d'Al Hilal, le MCA sera fixé sur son adversaire jeudi, à

l'occasion du tirage au sort prévu à Doha (Qatar), à partir de 16h00 (heure algérienne). Les Algérois joueront la première manche à domicile le 1er avril, avant de se déplacer pour jouer la seconde manche, une semaine plus tard. Le MCA, actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, signe son retour à ce stade de la compétition, quatre années après sa dernière apparition, lors de l'édition 2020-2021. L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le CR Belouizdad a été, quant à lui, éliminé en phase de poules, terminant troisième du groupe C, derrière

### ANGLETERRE : Larouci et Aouchiche l'emportent

Tous deux joueurs de Championship (D2 anglaise), Yasser Larouci et Adil Aouchiche l'ont emporté hier avec leurs clubs respectifs. Il paraît improbable de voir l'un ou l'autre évoluer en Premier League la saison prochaine mais ils ont au moins le mérite de se montrer intéressants dans l'anti-chambre de l'élite anglaise. Yasser Larouci (3 sélections) était ainsi le latéral gauche titulaire d'une équipe de Watford qui se rendait sur le terrain de Middlesbrough, et qui l'a emporté de justesse (0-1). Grâce à cette victoire, le natif d'El Oued et son équipe remontent à une paisible 10ème place sur 24. La promotion n'est pas impossible, mais elle apparaît compliquée : Watford est à 3 points du 6ème, West Bromwich, dernier qualifié pour les barrages d'accession. Il faudrait alors disputer une demi-finale aller retour puis une finale à Wembley. Ce scénario, Adil Aouchiche (22 ans) et Portsmouth en sont loin. Prêté par Sunderland, qui peut de son côté clairement rêver de D1, Aouchiche est venu aider l'ancien club de Nadir Belhadj à se sauver de la relégation. Remplaçant au coup d'envoi du match sur le terrain d'Oxford, il a bien participé au réveil offensif de son équipe, qui l'emporte (0-2) et prend de l'air sur la zone rouge. Le prochain match opposera d'ailleurs Aouchiche à Kolli, pour un duel Portsmouth - QPR. Watford jouera de son côté la lanterne rouge, Luton.



### Andy Delort peine à retrouver son niveau à Montpellier

Alors que le Montpellier HSC a ramené Andy Delort dans son effectif cet hiver afin de renforcer son attaque, l'international algérien ne fournit malheureusement pas les résultats escomptés, suscitant même de vives inquiétudes chez les supporters. Depuis son retour chez les Pailadins, l'ancien buteur du MC Alger a disputé jusqu'ici trois matchs en Ligue 1, tous en tant que titulaire. Malgré la confiance et les attentes que le coach Jean-Louis Gasset place en lui, Delort n'a toujours pas trouvé le chemin des filets, et Montpellier n'enchaîne que des défaites. Dans un entretien avec Midi Libre, l'attaquant algérien de 33 ans a alors répondu aux interrogations concernant les raisons de ses contre-performances, justifiant celles-ci par le manque d'occasions franches. Je me sens bien, je n'ai pas forcément les occasions que j'aimerais avoir, mais comme d'habitude, je me bats et j'essaie d'apporter ce que je peux. Le MHSC vit une saison difficile et bataille ardemment pour son maintien en première division. Actuellement lanterne rouge, le club se trouve sous une énorme pression à 12 journées de la fin de la saison. Malgré cela, Delort garde confiance et espère encore pouvoir changer les choses. On voit que les équipes autour de nous ne lâchent rien. À nous d'essayer de gratter des points. On sait que ça va être dur, mais c'est ce qu'il faut faire. Prêté par le MCA à Montpellier jusqu'à la fin de la saison, le transfert définitif d'Andy Delort sera décidé en fonction de ses performances durant ces derniers mois. Beaucoup espèrent d'ailleurs qu'il retrouve sa meilleure forme et débloque enfin son compte. Sur Transfermarkt, le natif de Sète est coté à 2 millions d'euros.

### JS KABYLIE : Gaya merbah bientôt de retour



Après plusieurs mois d'absence, Gaya Merbah, gardien de la JS Kabylie, est sur le point de faire son grand retour à la compétition. Blessé à l'aube de la saison, le portier algérien a bénéficié d'une rééducation de haut niveau et pourrait reprendre du service dès les mois de mars. Une excellente nouvelle pour la JSK qui compte sur lui dans sa quête du titre. La JS Kabylie peut enfin entrevoir la reprise de son gardien de but, Gaya Merbah, après plusieurs mois d'indisponibilité. Touché à quelques jours du début de la saison en septembre dernier, Merbah avait dû entamer un long processus de rééducation. Afin de maximiser ses chances de récupération, il a été pris en charge au centre médical Aspetar à Doha, reconnu pour son expertise en médecine sportive. Initialement prévu pour revenir en Algérie le week-end dernier, le gardien a finalement prolongé son séjour de quinze jours supplémentaires, sur recommandation de son staff médical et en concertation avec la direction du club. Cette décision vise à s'assurer qu'il revienne dans les meilleures conditions possibles, sans risque de rechute. Grâce à un encadrement médical de premier plan et un programme de rééducation adapté, Merbah a pu accélérer sa convalescence et se préparer de manière optimale à son retour. Selon les informations de nos confrères de Compétition, Gaya Merbah devrait être opérationnel dès le début du mois de mars. Son retour pourrait coïncider avec le match face à l'US Biskra, prévu pour le 21 mars au stade Hocine-Aït-Ahmed, une rencontre qui pourrait marquer son grand retour sur le terrain après une longue période d'absence. Ce retour de Merbah est une excellente nouvelle pour la JS Kabylie, qui lutte toujours pour décrocher un titre cette saison. Bien que son remplaçant, Idir Hadid, ait livré des performances satisfaisantes en son absence, la présence d'un gardien expérimenté comme Merbah apportera à la défense kabyle la stabilité et la sérénité nécessaires pour aborder la phase finale de la saison. Le leadership de Merbah et son expérience en feront un atout précieux pour le groupe, particulièrement dans cette période cruciale. Gaya Merbah nourrit également des ambitions personnelles pour la suite de sa carrière. Conscient que ses performances avec la JS Kabylie seront scrutées, il garde un œil attentif sur une éventuelle convocation en équipe nationale. Le gardien algérien voit son retour en sélection comme un objectif à court terme. Pour cela, il est déterminé à retrouver son meilleur niveau et à être au sommet de sa forme, afin de séduire le sélectionneur national. Son objectif reste clair : apporter son expérience et son leadership à la JS Kabylie pour l'aider à décrocher un titre, tout en se rapprochant d'un retour en équipe nationale.

## FAF: La fin de la saison de la Ligue 2 fixée au 17 mai prochain

La fin de la saison de la Ligue 2 fixée au 17 mai prochain, selon le programme de la compétition dévoilé jeudi par la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Le nouveau bureau de Ligue nationale, réunie mercredi pour la première fois depuis son élection le 4 février dernier, a validé les dates des 10 dernières journées du championnat de Ligue 2, informe la même source. La 21e journée de compétition aura lieu mercredi 26 et jeudi 27 février, tandis que la 22e journée se déroulera le 8 mars prochain en plein mois de Ramadhan. 2 autres journées (23e-24e) sont programmées en



mars 2025. 4 journées sont prévues en avril et les 2 dernières (29e-30e) au mois de mai. Par ailleurs, les deux matchs en retard des 8es de finale de la Coupe d'Algérie du RC Kouba et de l'US Chaouia contre respectivement

l'USM Alger et le CR Belouizdad auront lieu le 11 mars prochain. Au terme de la 20e journée de compétition disputée mercredi, le MB Rouissat (Centre-Est) et l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) sont en tête du classement des 2 groupes de Ligue 2. Le MBR totalise 48 points et compte cinq longueurs d'avance sur son poursuivant l'USM Harrach. De son côté, l'ESBA (46 points) a conforté son fauteuil en portant son écart à 6 unités du dauphin, le RC Kouba. La 21e journée, prévue mercredi et jeudi prochains, propose une affiche palpitante entre le MB Rouissat et l'USM Harrach.

## MCA: Salio Bangoura rejoint le Mouloudia



L'attaquant international guinéen de Hafía FC, Mohamed Saliou Bangoura (20 ans), récemment engagé

par le Mouloudia Chaâbia d'Alger qui lui a fait signer un contrat de 3 ans, est arrivé mercredi dernier Alger, pour rejoindre les rangs de sa nouvelle équipe. A son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger, le buteur du championnat guinéen était accompagné par une délégation de six personnes, avec à sa tête le président délégué de Hafía Conakry. Le MCA a dû payer 400.000 euros afin de pouvoir s'attacher les services de Bangoura pour renforcer son compartiment offensif. Les deux parties ont convenu d'une clause introduite dans le contrat liant le joueur guinéen au MCA, où il a été mentionné qu'en cas de revente de Bangoura, Hafía Conakry empochera 35% du montant de la transaction. Par ailleurs, les deux clubs ont convenu que le Mouloudia prendra en charge deux stages à Alger de Hafía Conakry. Le premier aura lieu l'été prochain, selon le club guinéen.

## USM ALGER: Paqueta jusqu'à la fin de saison

La direction de l'USM Alger a annoncé, dimanche, que le Brésilien Marcos Paqueta, « sera en charge de diriger l'équipe seniors jusqu'à la fin de la saison » en cours. La direction usmiste n'a pas précisé si le contrat de Paqueta sera prolongé à la fin de la saison. Paqueta (67 ans) était présent vendredi dernier à Biskra, où il avait supervisé sa nouvelle équipe contre

l'USB. Il avait découvert la Ligue 1 Mobilis à l'automne 2023, lorsqu'il avait pris les commandes du CR Belouizdad, en remplacement du Belge Sven Vandenbroeck. C'est également en pompier qu'il débarque à l'USMA, où il remplacera le Tunisien Nabil Maloul qui a quitté son poste, laissant les Rouge et Noir, en 3e positions de la Ligue 1 Mobilis avec 26 points.



## Ali Fergani donne de ses nouvelles



L'ancien international et entraîneur national Ali Fergani est actuellement en convalescence suite à une intervention chirurgicale. Fergani tient à exprimer sa gratitude devant l'élan de solidarité reçu à travers les messages et appels ainsi que sur les réseaux so-

ciaux.

« Merci à tous ceux qui ont une pensée pour nous » « Merci pour ce qu'ont fait les clubs et les supporters de la JS Kabylie et de l'Olympique Akbou en notre faveur et merci aussi à tous ceux qui ont une pensée pour nous », nous a déclaré l'ex capitaine de l'équipe nationale et maestro du Jumbo-JET. En utilisant le « nous », Fergani pense à lui et à son équipier et ami de toujours Djamel Menad, souffrant et convalescent dans un hôpital bruxellois. « Je sais que les problèmes des ex internationaux qui ont marqué leur passage dans n'importe quel club, ne laissent personne indifférent, et je remercie toutes et tous ceux qui sont à nos côtés dans cette épreuve que nous traversons », nous a-t-il confié. Il ne manquera pas aussi de lancer un appel à tous les clubs, « de se souvenir et de se rappeler de leurs anciens dirigeants, joueurs et même certains supporters, qui ont marqué leur cher club ».

## Participation de 2 clubs Algériens de Tennis de table au Championnat d'Afrique des club

Participation de 2 clubs Algériens de Tennis de table au Championnat d'Afrique des clubs. Les pongistes des clubs africains seront en rendez-vous aujourd'hui avec le championnat d'Afrique des clubs champions de tennis de table à Tunis. La compétition

qui va se dérouler jusqu'au 24 du mois en cours, verra la participation de 17 clubs représentants huit pays, à savoir le pays organisateur, l'Algérie, l'Égypte, l'Éthiopie, Madagascar, Nigeria, Côte d'Ivoire et république Démocratique du Congo. Le tennis de

table national sera représenté par deux clubs, à savoir Raed Chabab Arba chez les garçons et Nadi Riadhi Wifak Alger chez les filles. Une aubaine pour les pongistes des 2 clubs de se frotter à des adversaires d'équipes huppées sur le plan africain.

## EQUITATION: Faouzi Sahraoui élu à la tête de la Fédération équestre algérienne



M. Sahraoui Faouzi a été élu à la tête de la Fédération équestre algérienne lors de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue, samedi au siège de l'instance fédérale à Alger. Le président Faouzi Sahraoui, unique candidat au poste, a été seul à recevoir l'aval de la commission des candidatures. Il a remporté le suffrage des votants avec 38 voix sur 38 membres. Sahraoui, qui succède à Zoheir Rimili, n'est pas un novice dans la discipline. Ancien cavalier, depuis 1978, et membre de la Fédération équestre, depuis plus de 40 ans, il présidera l'institution sur la période 2025-2028. « Je souhaite être un président disponible, présent sur le terrain auprès de l'ensemble des acteurs de l'équitation. Avec mon équipe, nous aspirons à être engagés sur l'ensemble des sujets équestres pour œuvrer ensemble au développement du saut d'obstacles, de la course d'endurance et de la fantasia, afin de bâtir une fédération forte pour un avenir ambitieux », a indiqué le nouveau président. « Je pense qu'aujourd'hui je suis tout à fait préparé à occuper cette fonction avec mon équipe. Le projet que nous portons, moi et mon équipe, a pour ambition de rassembler toute la famille équestre. Mon engagement est clair : fédérer toutes les parties prenantes, sans discrimination, pour œuvrer ensemble au développement du saut d'obstacles, de la course d'endurance et de la fantasia », a-t-il souligné. « Mon ambition est que la Fédération soit un levier de progrès, une institution forte, qui accompagne et soutient les clubs, les cavaliers et les professionnels pour que l'Algérie rayonne à l'échelle nationale et internationale », a conclu M. Sahraoui. Pour le saut d'obstacles, le nouveau président de la Fédération équestre préconise le développement des infrastructures, l'accompagnement des jeunes talents, la mise en place d'un classement éthique et transparent et l'organisation de compétitions d'envergure nationale et internationale. Pour la course d'endurance, il prévoit l'identification et l'aménagement de parcours adaptés, le soutien aux cavaliers et aux clubs, l'homologation de circuits pour attirer les compétitions internationales et le renforcement des formations pour garantir le bien-être des chevaux. Pour la fantasia, le programme de M. Sahraoui prévoit la préservation et la promotion du patrimoine équestre, l'organisation de festivals nationaux et internationaux, le soutien aux cavaliers et aux groupes de fantasia, ainsi que la transmission de cet art aux nouvelles générations.

## ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL: Nouveau record national pour Bendjemaâ

Le coureur algérien Abdenour Bendjemaâ a établi un nouveau record national du 300 mètres, en 33 secondes et 23 centièmes, réalisé lors de la première journée du Championnat national hivernal d'athlétisme, disputée vendredi, au SATO du stade 5-Juillet (Alger). Agé de 27 ans et sociétaire du MC Alger, Bendjemaâ améliore par la même occasion son propre meilleur chrono sur la distance, et qui était de 33 secondes et 41 centièmes. La compétition, qui se poursuivra samedi, a drainé la participation de plusieurs champions, particulièrement dans le demi-fond, avec notamment Slimane Moula, Mohamed Ali Gouaned et le jeune Haïthem Chenitef. Suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs, le champion d'Afrique et méditerranéen Slimane Moula sera engagé sur le 600 mètres et le 1000 mètres, tout comme l'ex-vice champion du monde « junior » Mohamed Ali Gouaned, et le vice-champion du monde universitaire, Zine El Abidine Lagoune. Pour sa part, le jeune Haïthem Chenitef, également vice-champion du monde « juniors » sur 800 mètres, sera engagé uniquement sur 1000 mètres. La compétition verra également la participation de plusieurs autres champions nationaux, dans différentes épreuves de course, de lancer et de saut.

## LYON : Textor prépare une action contre le PSG

Très critique envers le président parisien Nasser Al-Khelaïfi dans un entretien accordé à L'Equipe (voir ici), John Textor en a rajouté une couche sur le Paris Saint-Germain dans une interview pour le quotidien espagnol AS. Le président de l'Olympique Lyonnais a l'intention d'attaquer le club de la capitale pour concurrence déloyale. "L'organisme (la DNCG, ndlr) est conscient qu'il y a une violation de la loi européenne pour permettre à un Etat étranger de subventionner une entreprise, ce qui est une distorsion de la concurrence. (...) Ce qui est incroyable, c'est que les sources de revenus de Lyon sont remises en question parce qu'elles proviennent du Brésil ou des Etats-Unis. Le modèle de financement du PSG est illégal, notre modèle est parfaitement légal et nous sommes le modèle sanctionné. On leur permet de continuer à violer le droit européen", a lancé l'Américain, qui a été sanctionné par la DNCG d'une rétrogradation à titre conserva-



toire à la fin de la saison. Egalement sanctionné d'une interdiction de recrutement cet hiver, l'OL a pourtant recruté le milieu offensif Thiago Almada en prêt en provenance de Botafogo, un autre club détenu par Textor. Une opération critiquée par plusieurs clubs de Ligue 1. "Ils ne se sont pas plaints des nombreux joueurs que le PSG est en mesure de recruter, lui qui dépense 200 millions pour avoir Neymar, Messi et Mbappé, ainsi qu'une liste inter-

minable de joueurs. Aucun des clubs qui se sont plaints d'Almada ne s'est plaint de ce que fait le PSG. Je confirme que nous allons demander à la Ligue que le PSG se conforme à la loi de la Commission européenne et nous demanderons à la commission juridique de la LFP d'analyser cette question, comme l'ont fait les autres clubs avec nous et Thiago Almada, et, si nous n'obtenons pas de réponse satisfaisante, nous porterons l'affaire devant la Commission européenne", assure Textor.

## LIVERPOOL : Le PSG, un grand défi pour Slot



Impressionnant cette saison, Liverpool va affronter le Paris Saint-Germain lors des 8es de finale de la Ligue des Champions. Une double confrontation très attendue par l'entraîneur des Reds, Arne Slot. "À ce stade de la compétition, la qualité de l'adversaire ne sera que de très haut niveau et au PSG, ils ont bâti une équipe et un club avec un véritable pedigree européen. Ils se sont qualifiés pour les 8es de finale de la Ligue des

champions en beauté plus tôt cette semaine grâce à une large victoire contre Brest et ils ont obtenu de très bons résultats au premier tour en battant Stuttgart, Manchester City, Gérone et Salzbourg. Comme c'est le cas pour nous, le PSG est en tête de son championnat national et connaît une longue série d'invincibilité", a analysé le manager néerlandais dans des propos relayés par le club anglais. "Cela nous dit tout ce que nous devons savoir sur le défi auquel nous serons confrontés. Mais c'est aussi un défi que nous attendons avec impatience, sachant que nous méritons pleinement de figurer parmi les 16 derniers. Bien entendu, nous nous concentrons dans l'immédiat sur nos prochains matchs de Premier League, à commencer par Manchester City dimanche, mais nous ferons tout notre possible pour être dans la meilleure forme possible lors de la reprise de la Ligue des champions", a poursuivi le Batave.

## Le nouveau candidat pour remplacer Carlo Ancelotti

Un nouvel entraîneur est désormais un candidat pour remplacer Ancelotti au Real Madrid. L'avenir de Carlo Ancelotti au Real Madrid reste incertain. Le club anticipe déjà un possible changement à la tête de l'équipe première. Xabi Alonso demeure une option privilégiée. Toutefois, selon Mail Sport, un autre nom s'ajoute désormais à la liste des potentiels successeurs : Andoni Iraola.

### Andoni Iraola, un entraîneur en pleine ascension

L'actuel entraîneur de Bournemouth s'est imposé comme l'un des techniciens les plus prometteurs d'Europe. Son passage au Rayo Vallecano a démontré sa capacité à maximiser le potentiel de son effectif. Depuis son arrivée en Premier League en 2023, il a transformé Bournemouth en une équipe redoutable. Sous sa direction, le club



anglais affiche un jeu offensif et ambitieux. Bournemouth a signé des victoires marquantes contre des poids lourds du championnat, battant notamment Arsenal, Manchester City et Tottenham. Son approche tactique dynamique et sa gestion intelligente de l'effectif attirent l'attention des plus grands clubs.

### Une relation avec Xabi Alonso qui renforce sa candidature

Iraola partage une particularité avec Alonso : les deux hommes sont représentés par la même agence espagnole. Cette connexion facilite les discus-

sions et pourrait jouer en sa faveur. De plus, son expérience en Liga avec le Rayo Vallecano lui confère une connaissance précieuse du football espagnol.

### Une opportunité pour le Real Madrid

Bournemouth pourrait être vulnérable à une approche madrilène. Iraola dispose encore de 18 mois de contrat, mais une offre du Real Madrid serait difficile à refuser. Tottenham surveille également la situation et pourrait entrer dans la course. Toutefois, Madrid dispose d'un prestige unique qui ferait de lui le favori pour attirer l'entraîneur espagnol. Le Real Madrid prépare minutieusement sa succession en cas de départ d'Ancelotti. L'ajout d'Andoni Iraola à la liste des prétendants témoigne de la volonté du club de privilégier un profil jeune, compétent et capable de s'adapter rapidement aux exigences du haut niveau.

## CHÂTEAURoux : Sa causerie, Cris s'excuse

Mardi, sur les réseaux sociaux, la Berrichonne de Châteauroux a dévoilé un extrait de la causerie d'avant-match de l'entraîneur Cris avant la victoire à Quevilly-Rouen (2-1), vendredi en National. Le Brésilien avait interprété ce jour de Saint-Valentin à sa manière en livrant un discours pour le moins viriliste (voir la brève de 00h49). Sur Instagram ce mercredi, l'ancien défenseur de l'Olympique Lyonnais a fait son mea culpa. "Suite à un extrait d'une de mes causeries d'avant-match, des propos sortis de leur contexte ont été rendus publics. Je souhaite m'adresser à l'ensemble de la communauté sportive, la Berrichonne, les supporters, les joueurs ainsi que leur famille et enfin toutes les personnes que j'ai pu offenser. Je reconnais que mes propos étaient inappropriés. Mon intention était de motiver mes joueurs mais je réalise que le langage employé était déplacé et ne reflète pas les valeurs de respect que je défends", a admis l'Auriverde.

## COME : Fabregas en dit plus sur Alli

Recruté lors du dernier mercato hivernal, Dele Alli (28 ans) n'a toujours pas joué avec Côme. L'entraîneur du club italien, Cesc Fabregas, a donné des nouvelles du milieu offensif anglais. "Il se remet en forme physiquement. Je ne veux pas lui mettre de pression supplémentaire, il n'a pas joué depuis des mois. A partir de lundi, il sera au maximum de ses capacités avec le groupe, après le travail personnalisé des dernières semaines. Il a besoin de temps, je lui ai parlé et j'ai été clair avec lui, nous sommes là pour l'aider. Nous croyons que nous pouvons le faire", a indiqué le champion du monde 2010 face aux journalistes.

## PSG : Liverpool, un adversaire peu fréquent

Ce sera Liverpool pour le Paris Saint-Germain ! Pour retrouver les quarts de finale de la Ligue des Champions et éventuellement affronter le FC Bruges ou Aston Villa, le champion de France devra faire tomber l'actuel leader de Premier League. Un adversaire que les Parisiens ont très rarement croisé en Ligue des Champions puisque leur seule et unique double confrontation remonte à la phase de poules de la saison 2018-2019. Sous les ordres de Thomas Tuchel, les partenaires de Marquinhos s'étaient inclinés à Anfield (3-2) avant de prendre leur revanche au Parc des Princes (2-1). Une campagne qui s'était d'ailleurs conclue par le sacre de Liverpool contre Tottenham (2-0). Avant cela, le PSG avait affronté Liverpool lors des demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupe durant la saison 1996-1997 avec une victoire au Parc des Princes (3-0) et un revers à Anfield (2-0). Le PSG, tenant du titre, s'était ensuite incliné en finale face au FC Barcelone (0-1).

## PSG : Marquinhos - "on est prêts pour Liverpool"

A l'occasion du tirage au sort des 8es de finale de la Ligue des Champions, le Paris Saint-Germain a hérité de Liverpool. Le club de la capitale devra faire tomber le leader de la Premier League pour passer au tour suivant. Pour le défenseur central Marquinhos (30 ans, 10 matchs en LdC cette saison), les Parisiens sont dans une forme idéale pour affronter les Reds. "C'est un adversaire qui a beaucoup d'expérience dans cette compétition. Il faudra faire deux grands matchs. Si tu veux gagner la Ligue des Champions, il faut de belles confrontations, on est prêts pour ça, on va aller chercher la qualification dans ses deux duels. Le groupe monte en puissance au bon moment. C'est une bonne chose d'arriver dans ce moment de la saison avec notre forme actuelle", a estimé le capitaine du PSG. Le match aller aura lieu au Parc des Princes le 4 ou le 5 mars prochain.

## REAL : La sanction tombe pour Bellingham

Accusé d'avoir insulté l'arbitre d'Osasuna-Real Madrid (1-1) samedi en Liga, le milieu merengue Jude Bellingham (21 ans, 20 matchs et 7 buts en Liga cette saison) connaît sa sanction. Ce mercredi, la commission de discipline de la Fédération espagnole l'a suspendu pour deux matchs, soit pour les rencontres contre Gérone ce dimanche puis le Betis le 2 mars. La Maison Blanche a d'ores et déjà décidé de faire appel. La commission a bel et bien considéré que l'Anglais a dit "fuck you" (va te faire foutre, en VF) à José Luis Munuera Montero, et non "fuck off" (merde, en VF). À noter que les preuves vidéo présentées par le Real n'ont pas été jugées suffisantes pour infirmer les propos prêtés à l'ancien du Borussia Dortmund.

## BREST : Les médias ? Roy adore ça

Tandis que de nombreux entraîneurs n'apprécient pas de se retrouver des centaines de fois par an devant les médias (entre les conférences de presse d'avant-match, d'après-match, les interviews avec les diffuseurs, les interventions pour le club, etc...), le coach de Brest Eric Roy prend quant à lui beaucoup de plaisir à échanger avec les journalistes. "Sincèrement, ce n'est pas une corvée pour moi. Je vis ça assez sereinement et avec plaisir, parce que je trouve que ça fait partie intégrante de mon métier. On est là aussi pour vous donner un peu à manger, ne pas vous dire que des banalités, essayer parfois de manier un peu le second ou troisième degré", a reconnu l'ancien consultant en conférence de presse.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES  
NIF : 4112400022199

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° 18/2025**

La Direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Sidi Bel Abbes lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à L'Etude de POS du Nouveau Pole Urbain entre communes : Tilmouni, Sidi Brahim et Zerouala : aménagement du pos + élaboration du DEX (partie voirie, AEP et assainissement), bornage et SIG de la zone O1

Tout opérateur économique, pouvant être une ou plusieurs personnes physiques et/ou morale(s) publique(s) et/ou privée(s) s'engageant individuellement ou solidairement dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, ayant le droit de participer à cet avis est celui dont les capacités répondent aux critères sous cités

Les bureaux d'étude agréés spécialisés en urbanisme (ANURB uniquement)

**A. Capacité professionnelle :**

- statut d'entreprise public économique (EPE)
- agrément en cours de validité
- Registre commerce électronique
- D'un protocole d'accord en cas de groupement solidaire (nature exigée)

**B. Capacité financière :**

- Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire annuel moyen durant les trois dernières années: supérieur ou égale à : **26 700 000,00 DA**
- Les bilans des Trois dernières années visées par un comptable agréé par l'état et/ou les services des impôts.
- En cas de groupement, Le chef de file doit avoir réalisé un minimum de chiffre d'affaire annuel moyen durant les trois dernières années supérieur ou égale à : **26 700 000,00 DA.**

**C. Capacités techniques :**

- Références professionnelles :** Ayant déjà assuré durant les 10 dernières années (2016-2025) au moins deux (02) études dans le domaine de l'urbanisme (PDAU ou POS), justifier par des attestations de bonne exécution ou des attestations d'exécutions délivrées par des maîtres d'ouvrages publics
- En cas de groupement, Le chef de file doit assurer durant les 10 dernières années (2016-2025) au moins deux (02) études dans le domaine de l'urbanisme (PDAU ou POS), justifier par des attestations de bonne exécution ou des attestations d'exécutions délivrées par des maîtres d'ouvrages publics

**NB :**

- Les BET public doivent présenter un statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'étude ou d'un décret de création ou un extrait du registre commerce.
- Les offres présentées par un groupement momentané solidaire (nature exigée) de deux ou plusieurs bureaux d'études associées doivent répondre aux conditions suivantes :
  - Le chef de file (mandataire) doit satisfaire les conditions minimales d'éligibilité définies ci-dessus, en tant que bureau d'étude seule ;
  - Pour les autres membres : chaque membre doit posséder un agrément en urbanisme en cours de validité ;
  - Le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité (capacités techniques : moyens humains et matériels) ;
  - Les références professionnelles seront justifiées par attestations délivrées par un maître d'ouvrage public
- Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années est justifié par les bilans fiscaux des trois derniers exercices+C20

Les offres comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

**1- Le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire,
- Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire,
- Une copie du statut du soumissionnaire dans le cas où celui-ci est une société commerciale ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
  - Capacités professionnelles : voir l'article 02 du cahier des charges.
  - Capacités financières : justifié par les bilans fiscaux des trois derniers exercices
  - Capacités techniques : les références professionnelles moyens humains et matériels (voir l'article 02 et 18 du cahier des charges)

**N.B :** Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigés uniquement de l'attributaire provisoire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Ces documents sont notamment constitués par ce qui suit :

- Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique ;
- L'extrait de casier judiciaire valide le jour de l'ouverture des plis ;
- Pièces fiscal et parafiscal (CNAS- CASNOS- CACOBATH) l'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement portant la mention « non inscrit au fichier des fraudeurs », daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;
- Une copie de la carte ou du document portant le numéro d'identification fiscale ;
- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux relatifs à l'année 2023 délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale.

**2- L'offre technique contient :**

- une déclaration à souscrire renseignée, datée, visée et paraphée ;
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

**3- L'offre financière contient :**

- la lettre de soumission renseignée, datée, visée et paraphée ; en chiffre et en lettre
- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée, cachetée et datée ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée, cachetée et datée ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°... Etude de POS du Nouveau Pole Urbain entre communes : Tilmouni, Sidi Brahim et Zerouala : aménagement du pos + élaboration du DEX (partie voirie, AEP et assainissement), bornage et SIG de la zone O1 »

Les offres seront déposées au bureau d'ordre général auprès de la direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la wilaya de Sidi Bel Abbes « Rue El Moudjahed Menad Boulououar HAI EL BADR, SIDI BEL ABBES »

**NB :** les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

La date de dépôt des offres est fixée le 10<sup>eme</sup> jour de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, L'heure de dépôt des offres est fixée de 8h00 à 12h00.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La période de validité des offres est fixée par la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de la D.U.A.C de Sidi Bel Abbes.

LA DIRECTRICE

ANEP N° 2531002873

23 - 02 -2025

Jeunesse  
D'ALGERIE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DAIRA D'ABOU EL HASSEN  
COMMUNE D'ABOU EL HASSEN  
Numéro d'identification fiscal : 02220112711

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC  
EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 02/2025**

Le président de l'Assemblée Populaire Communal de la Commune d'Abou El Hassen, Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec

exigence de capacité minimale N° 02/2025 pour réalisation l'opération suivante :

Amenagement urbain avec aménagement et revêtement en béton bitumineux dans le territoire de commune.

Lot N° 01 : Amenagement urbain a hay elnacer si ethwalide.

Lot N° 02 : Amenagement urbain a coté sude a hay 107 martyrs ( zone elababssa ).

Lot N° 03 : Amenagement voirée pricipale et les chemines secondaire de hay 107 martyrs.

Lot N° 04 : Amenagement et revêtement en béton bitumineux de hay ziane lakhdare ( tranche 01 ).

Lot N° 05 : Amenagement urbain a hay 40 logement a coté gendarmerie.

Lot N° 06 : Amenagement urbain de hay latrache boubekeur tranche 02 : aménagement en dallage.

**Conditions de participation :** Vous ne pouvez pas participer à l'appel d'offres seules les entreprises qui remplissent les conditions suivantes :  
pour Lot N° 01 : **Capacités professionnelles** :- Certificat de qualification et de classification dans le secteur travaux public ou bâtiment activité principale catégorie 03 au-dessus.

**Capacités financières** :- bilan financier paraphé par service d'impôt( trois année 2021 , 2022, 2023 de la moyenne de chiffre d'affaire 20.000.000,00 DA ou plus ).

**Capacités techniques** :- Attestations des références professionnelles préciser le numéro de marché et la date pour les cinq dernière année identifié par un projet similaire ( travaux béton bitumineux et dallage) et réalisé délivré par les maîtres de l'ouvrage secteur public, - Ingénieur ou master ou licence ou technicien supérieur ou technicien en travaux public ( certificat de diplôme + attestation d'affiliation d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis ), - 04 ouvriers ou plus ( attestation de mise a jour CNAS en cours de validité avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis ).

Pour les deux Lot N° 02 et N° 03 : **Capacités professionnelles** :- Certificat de qualification et de classification dans le secteur travaux public ou bâtiment activité principale catégorie 03 au-dessus.

**Capacités financières** :- bilan financier paraphé par service d'impôt( trois année 2021 , 2022, 2023 de la moyenne de chiffre d'affaire 16.000.000,00 DA ou plus ).

**Capacités techniques** :- Attestations des références professionnelles préciser le numéro de marché et la date pour les cinq dernière année identifié par un projet similaire ( travaux béton bitumineux et dallage) et réalisé délivré par les maîtres de l'ouvrage secteur public, - Ingénieur ou master ou licence ou technicien supérieur ou technicien en travaux public ( certificat de diplôme + attestation d'affiliation d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis ), - 04 ouvriers ou plus ( attestation de mise a jour CNAS en cours de validité avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis ).

Pour les deux Lot N° 04 et N° 05 : **Capacités professionnelles** :- Certificat de qualification et de classification dans le secteur travaux public ou bâtiment activité principale catégorie 03 au-dessus.

**Capacités financières** :- bilan financier paraphé par service d'impôt( trois année 2021 , 2022, 2023 de la moyenne de chiffre d'affaire 7.000.000,00 DA ou plus ).

**Capacités techniques** :- Attestations des références professionnelles préciser le numéro de marché public ( marché , convention ) et la date pour les cinq dernière année identifié par un projet similaire ( travaux béton bitumineux et dallage) et réalisé délivré par les maîtres de l'ouvrage secteur public, - Ingénieur ou master ou licence ou technicien supérieur ou technicien en travaux public ( certificat de diplôme + attestation d'affiliation d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis ), - 04 ouvriers ou plus ( attestation de mise a jour CNAS en cours de validité avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis ).

pour Lot N° 06 : **Capacités professionnelles** :- décision prouvant qu'il s'agit d'une micro-entreprises dans le secteur bâtiment ou travaux public .  
Le cahier de charge peut être retiré, contre la somme de 10.000,00 DA pour les Lots N° 01 et N°02 et N°03 et N°04 et contre la somme de 5.000,00 DA pour les deux Lots N° 05 et N°06 auprès du bureau secrétariat général de la commune d'Abou El Hassen, le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux jusqu'à la date de dépôt des plis.

Doive être accompagnées des pièces suivantes :

**DOSSIER DE CANDIDATURE :** déclaration de candidature complétée, signé et paraphé par l'entreprise, - déclaration de probité complétée, signé et paraphé par l'entreprise, - une copie de statut pour les sociétés sauf lot N° 06 - droit de soumission, - Attestations des références professionnelles préciser le numéro de marché et la date pour les cinq dernière année identifié par un projet similaire ( travaux béton bitumineux et dallage) pour les lots N° 01 et N°02 et N° 03 et de marché public ( marché , convention ) et la date pour les cinq dernière année identifié par un projet similaire ( travaux béton bitumineux et dallage) pour les lots N° 04 et N°05 et de marché public ( marché , convention ) et la date pour lot N° 06 et réalisé délivré par les maîtres de l'ouvrage secteur public, - La liste des moyens matériels destinés à l'exécution de marché ou marché public complété, signé et paraphé par l'entreprise accompagnées par des cartes grises et des attestations d'assurances et les fiches de contrôle technique pour véhicules concernant les camions valable à la date d'ouverture des plis pour les lots N° 01 et N°02 et N° 03 et N°04 et N° 05 et la liste des moyens matériels destinés à l'exécution de marché public complété, signé et paraphé par l'entreprise accompagnées par des cartes grises et des attestations d'assurances et le fiche de contrôle technique pour véhicules concernant le camion valable à la date d'ouverture des plis et dans le cas du bail doit apporter un contrat de location avec les copies des cartes grises et les attestations d'assurances pour lot N° 06 et des factures d'achat auprès des établissements qualifier ou document justificatif et liste des engins immobile au procès verbal/ de la enregistrement ou auto expert judiciaire) ne dépasse pas une année de la date d'ouverture des plis pour les toutes lots, - bilan financier paraphé par service d'impôt( trois année 2021 , 2022, 2023 ) de la moyenne de chiffre d'affaire 20.000.000,00 DA ou plus pour Lot N° 01 et de la moyenne de chiffre d'affaire 16.000.000,00 DA ou plus pour deux Lot N° 02 et N° 03 et de la moyenne de chiffre d'affaire 7.000.000,00 DA ou plus pour deux Lot N° 04 et N° 05 . - Une pièce délivré par la banque ou autorité financière justifie la situation financière ( Non condamné ) pour lot N° 06 . - Attestation bancaire, - Certificat de qualification et de classification est en cours de validité dans le secteur travaux public ou bâtiment en activité principale catégorie 03 au-dessus pour les cinq Lot et décision prouvant qu'il s'agit d'une micro-entreprises dans le secteur bâtiment ou travaux public pour lot N° 06, - La liste des moyens humains complété, signé et paraphé par l'entreprise + diplôme ingénieur ou master et licence ou technicien supérieur ou technicien dans le secteur avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis pour les cinq lots et La liste des moyens humains complété, signé et paraphé par l'entreprise avec des attestations de travail signé et paraphé par l'entreprise pour lot N° 06.

**OFFRE TECHNIQUE :** déclaration a souscrire complétée, signé et paraphé par l'entreprise, - le cahier de charge ( cahier des prescriptions administratives spéciales + cahier des prescriptions administratives generale -technique commun avec la définition des prix) échéances les délais d'exécution signé et paraphé sur toutes les pages et la mention " li et accordé " doit être mentionnée sur la dernière page, - Programme de réalisation des travaux (planning des travaux) de chaque Lot, - Mémoire technique justificatif signé et paraphé par l'entreprise de chaque Lot, - Une copie d'Attestation de mise a jour CNAS valide de la date d'ouverture des plis, - La liste des moyens matériels destinés a

l'exécution de marché ou marché public complété, signé et paraphé par l'entreprise accompagnées par des cartes grises et des attestations d'assurances et les fiches de contrôle technique pour véhicules concernant les camions valable à la date d'ouverture des plis pour les lots N° 01 et N°02 et N° 03 et N°04 et N° 05 et la liste des moyens matériels destinés à l'exécution de marché public complété, signé et paraphé par l'entreprise accompagnées par des cartes grises et des attestations d'assurances et le fiche de contrôle technique pour véhicules concernant le camion valable à la date d'ouverture des plis et dans le cas du bail doit apporter un contrat de location avec les copies des cartes grises et les attestations d'assurances pour lot N° 06 et des factures d'achat auprès des établissements qualifier ou document justificatif et liste des engins immobile au procès verbal/ ( de la enregistrement ou auto expert judiciaire) ne dépasse pas une année de la date d'ouverture des plis pour les toutes lots, - La liste des moyens humains complété, signé et paraphé par l'entreprise + diplôme ingénieur ou master et licence ou technicien supérieur ou technicien dans le secteur avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis pour les cinq lots et La liste des moyens humains complété, signé et paraphé par l'entreprise avec des attestations de travail signé et paraphé par l'entreprise pour lot N° 06.

**OFFRE FINANCIERE :**

Lettre de soumission complétée, signé et paraphé par l'entreprise, - Le détail quantitatifs et estimatifs complété, signé et paraphé par l'entreprise, - Bordereau des prix unitaire complété, signé et paraphé par l'entreprise

les offres Déposera au bureau secrétariat général a la commune d'Abou el Hassen -wilaya de Chlef a trois enveloppes séparées dossier de candidature et offre technique et offre financière doivent être mises dans un quatrième enveloppe fermé portant la mention suivante : « Appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 02/2025 ( a ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres ) » et intitulé de l'opération a l'enveloppe extérieur.

Le dépôt des offres aura le dernier jour de préparation pour les offres de 8h00 à 10h00, si coïncidé avec le jour des offres de dépôt vacances seront dans les prochains jours de jours de travail.

La durée de validité des offres est fixée à quatre vingt dix (90) jours plus le délai de préparation des offres à compter de la date séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de l'APC d'Abou El Hassen le même jour de dépôt des offres à 10h05\* (Les soumissionnaires sont invités à la séance).

Le Président de L'APC

ANEP N° 2531002874

23 - 02 -2025

Jeunesse  
D'ALGERIE

Wilaya de Mascara  
Daïra de Tighennif  
Commune de Tighennif

République Algérienne Démocratique et Populaire

### AVIS D'ATTRIBUTION

Conformément à la disposition de l'article 65 alinéas 2 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics, la commune de Tighennif informe l'ensemble des Soumissionnaires que le projet objet d'appel d'offres Ouverte avec exigence des Capacités Minimales N°: 18/2024 Parus, dans les quotidiens nationaux : "Jeunesse" en date du : 03/12/2024 et "الهدى" en date du : 03/12/2024.

**Projet : Aménagement Urbain Commune de Tighennif**

A été attribué provisoirement comme suit :

Lot	Entreprise	Montant en TTC et en DA	Note Tech.	Délai d'exécution	OBS
Lot n°01 : Travaux de Voirie - Rue Emir Abdelkader ver la ZAM - Zam (Rue Allam AEK ) jusqu'au Mosquée Mogdad Ben Amar. - ZAM (Rue Benmaghnia Ahmed) jusqu'au boulevard des Martyrs - Freres Yekhlaf - Centre Ville	SARL AGREMAS - MASCARA NIF : 000129066249180	31.070.900,00	80 Pts	Quatre (04) mois	Moins Disant
Lot n°02 : Travaux de Voirie - Boulevard des Martyrs vers Cimetière Sidi Athmane - Lycée Ouled Kablia vers Salle de Soins (Rue El Kods) - Rue entre Cité Akid Lotfi (240 Logts) et Cimetière Chrétien vers Centre Ville.	SARL AGREMAS - MASCARA NIF : 000129066249180	24.916.220,00	66 Pts	Quatre (04) mois	Moins disant
Lot n°03 : Travaux de Voirie - Rue Sidi Amar trari - Rue Belarbi Cheikh - Rue Houari Boumediene (entre Rue Soltani Ahmed et Rue Larbi Ben Mhidi) et Centre Ville	Infructueux				
Lot n°04 : Aménagement Urbain Tighennif Centre - Commune de Tighennif	Entreprise Djillali Abdelkader - Oran NIF : 187480500242150	26.295.430,00	82.5 Pts	Quatre (04) mois	Moins Disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission Communale des marchés publics, dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les Quotidiens nationaux et BOMOP.

Président de l'Assemblée Populaire  
Communale de Tighennif

ANEP N° 2531002850

23 - 02 - 2025

Jeunesse  
D'ALGERIE

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCCEN

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

NIF : 0963.1301.91.15.239

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tlemcen informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appels d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimal relatif à l'opération du projet suivant : acquisition des ambulances au profit de la wilaya .

**LOT : acquisition des ambulances sanitaires.**

Parus dans le quotidien national «الجمهورية» en date du 13/01/2025 et le " JEUNESSE D'ALGERIE " en date du 16/01/2025

Et qu'a l'issue de l'analyse des offres tenue le 30/01/2025 le marché a été attribué provisoirement comme suit :

Désignation Du Lot	Entreprise	NIF	Montant Du l'offre DA en TTC		Délai	NOTE TECHNIQUE
			minimum	maximum		
Lot	SPA SAFAV MB	001214042326511	25.832.520,00	129.162.600,00	03 Mois	60 Points

Conformément à l'article 82 alinéa 3 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant la réglementation des marchés publics, Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un Recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délais de (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse Nationale et Bomop.

Conforme ment à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel N°15-247 du 16-09-2015 portant la réglementation des marchés publics .les soumissionnaires voulant s'informer des résultats d'évaluation des offres techniques et financières peuvent prendre contact au niveau de la Direction de l'Administration Locale - service des marchés et des programmes dans un délai maximal de trois (03) jour a partir du premier jour de la publication de cet avis d'attribution

ANEP N° 2531002781

23 - 02 - 2025

Jeunesse  
D'ALGERIE

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : TEMCEN  
DAIRA DE : BENI SNOUS  
COMMUNE DE : BENI BAHDEL  
NIF : 098513429058116

### AVIS D'ANNULATION D'UN PROCEDURE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2024

Conformément aux disposition de l'articles 73 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de Beni Bahdel lance que l'appel demande d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° 03/2024 relatif au : Réalisation D'un Ouvrage D'art Reliant La Cite Administrative Au Nouvelle Zone D'extension à La cité école Aissaoui Zohra

Paru dans les quotidiens nationaux «الجمهورية» le 26/12/2024 et «Jeunesse d'Algérie» le

29/12/2024 **A été Annulé suite à une erreur dans le cahier des charges.**

LE PRESIDENT DE L'A P C

ANEP N° 2531002752

23 - 02 - 2025

Jeunesse  
D'ALGERIE



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique & populaire  
وزارة الصحة  
Ministère De La Santé

Etablissement Hospitalier Universitaire EHU ORAN  
Route de Sidi Maârouf, Usto - Oran  
NIF : 40801600003104500010

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

Conformément à article 46,56 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public. Il est porté à la Connaissance des Soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°22/2024 du 03/12/2024 concernant Acquisition d'une d'angiographie (cathétérisme Bi-plan) au profit de l'établissement hospitalier et universitaire d'Oran, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Attribution provisoire	NOTE TECHNIQUE	Montant du marché en DA/TTC	Observation
SARL GE HEALTHCARE ALGERIE NIF : 000816097598343	75	197 183 000.00DA	Moins disant après qualification technique

Le service contractant invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher du service des marchés au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout Soumissionnaire contestant le choix opéré par le Service contractant peut introduire auprès de la Commission Sectorielle des marchés publique relevant du ministère de la Santé à l'adresse « commission sectorielle Ministère de la Santé El Madania Alger » un recours dans les 10 jours qui suivent la parution de cet avis.

Le Directeur Général

ANEP N° 2531002723

23 - 02 - 2025

Jeunesse  
D'ALGERIE

**"Si L'Algérie s'ouvre au tourisme, ce sera une bonne chose**

**pour ce pays car il est plus beau que la Tunisie et le Maroc réunis,**



**ayant visité pratiquement tous les pays du monde je peux affirmer  
que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter."**

**Yann Arthus Bertrand**

**JEUNESSE D'ALGERIE**  
JEUNESSE D'ALGERIE

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE TLEMCCEN  
DAIRA DE BAB EL ASSA  
COMMUNE DE BAB EL ASSA  
NIF: 098413185108820

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux articles 65, 73 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et Conformément aux articles 54 et 56 de La Loi N°23-12 DU 05/08/ 2023 Fixant les Règles Générale Relative aux Marchés public le service contractant de la commune de BAB EL ASSA informe toutes les soumissionnaires ou candidats participons a l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N04/2024 ce qui a été annoncé dans le journal de langue arabe EL DJOUMHOURIA et dans le journal de langue française JEUNESSE l'attribution provisoire des marchés comme suit:

INTITULE	ENTREPRISE	MONTANT	NIF	DELAI	OBSERVATION
REVETEMENT DE LA VOIRIE URBAINE A BENKRAMA(1ERE TRANCHE)	TEBBAL BOUMEDIENNE	33 879 300,00DA	180132300231127	Quatre(04) mois	qualifier techniquement et financièrement

- Le service contractant invite les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire des marchés ou l'annulation de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.
- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou l'annulation de l'attribution provisoire, peut introduire un recours, auprès de la commission communale des marchés dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.
- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

P/APC

ANEP N° 2531002780

23 - 02 -2025

Jeunesse  
D'ALGERIE

**Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale  
de Communication, d'Edition et de Publicité.  
Agence ANEP 01,  
Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@ anep.com.dz**

LA COURSE DES FACTEURS

# Célèbre la Journée nationale du chahid

La 21<sup>e</sup> édition de la finale de la course des facteurs a été organisée, vendredi à Alger, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, célébrée chaque année le 18 février. Plus de 100 facteurs, venus de différentes wilayas du pays, ont participé à cette course, dont le coup d'envoi a été donné par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, en présence du directeur général d'Algérie Poste, Louai Zidi.

## Une tradition ancrée pour renforcer l'esprit d'équipe

Le parcours de 4 km, reliant le Bureau de poste de Dar El Beida au siège de la direction générale d'Algérie Poste, a été suivi d'une cérémonie au cours de laquelle le ministre et ses invités, dont les ministres de la Jeunesse et des Sports, Mustapha Hidaoui et Walid Sadi, ont visité une exposition philatélique dédiée à la Journée du chahid et à la course des facteurs. Dans son allocution, Zerrouki a souligné que cette course est une « tradition an-



crée » et une occasion de « renforcer les liens et l'esprit d'équipe entre les employés de la poste ». Il a également rappelé que le secteur s'adapte à la transformation numérique tout en améliorant les conditions socioprofessionnelles des employés grâce à des mesures telles que la valorisation des primes, le renouvellement des sections syndicales, et le recrutement de nouvelles ressources humaines. Le directeur général d'Algérie Poste,

Louai Zidi, a quant à lui exprimé sa fierté face au « développement qualitatif » de l'entreprise, notamment en matière de densification du réseau postal et d'accès des citoyens à des services numériques variés. La cérémonie s'est conclue par la distinction des neuf lauréats des différentes catégories de la compétition, marquant ainsi une journée riche en émotions et en célébrations pour les employés d'Algérie Poste.

## MOULOUD MAMMERI

# Le maquisard de la plume

Un programme commémoratif culturel est tracé et s'étalera sur trois journées. Pour honorer la mémoire de l'auteur de L'opium et le bâton, plusieurs parties se sont associées à l'instar de l'Assemblée populaire communale d'Ath Yenni, le comité communal des fêtes, l'APW, la direction de la culture et des arts, la direction de la jeunesse et des sports, la maison de jeunes Keddache-Ali et l'auberge de jeunes Tekfi-Ibrahim. Le programme commémoratif de l'anniversaire du décès de Mouloud Mammeri s'étalera du 26 au 28 février, apprend-on auprès des organisateurs. Cette année, l'événement sera placé sous le slogan : « L'œuvre de Mouloud Mammeri revisitée ». La cérémonie d'ouverture aura lieu le 26 février à L'espace culturel Mouloud-Mammeri où plusieurs prises de paroles sont programmées afin d'évoquer la mémoire du talentueux écrivain, auteur de romans, de nouvelles et de pièces théâtrales. Dans la même journée, les organisateurs

prévoient une balade contée sous le thème : « Machahou Telemchahou » vers le lieu dit : « Tala boumsed » de Taourirt Mimoun (village natal de Mammeri). Une séance de lecture de textes choisis de Mouloud Mammeri est également prévue durant la même journée. La deuxième journée sera une occasion pour la tenue d'un récital poétique avec la participation d'une pléiade de poètes. Le récital sera ponctué d'intermèdes musicaux. Les organisateurs annoncent une performance sur scène de la compagnie « Les rassembleurs ». Une cérémonie de remise de diplômes avec animation musicale est au menu. La dernière journée de ces activités commémoratives de l'anniversaire du décès de l'auteur du Sommeil du juste, sera ponctué par une conférence débat animée par Mohamed Chérif Ghebalou intitulée « Mouloud Mammeri, le maquisard de la plume ». Un recueillement et dépôt de gerbe de fleurs sur la tombe de Mouloud Mammeri au ci-

metière du village Taourirt Mimoun sont programmés pour la dernière journée également. Tout au long de ces trois journées commémoratives, l'Espace culturel d'Ath Yanni abritera une exposition murale sur la vie et l'œuvre de Mouloud Mammeri, des expositions ventes de livres, des séances de signatures d'ouvrages en présence d'auteurs, une exposition de livres en présence d'écrivains, résidents ou originaires d'Ath Yenni ainsi qu'une installation artistique en hommage à Mouloud Mammeri par Farid Haouche. Depuis le premier anniversaire de son décès, la localité natale de Mouloud Mammeri programme chaque fin du mois de février des activités à la mémoire de son fils prodige. Né le 28 décembre 1917 au village Taourirt Mimoun (commune et daïra d'Ath Yenni) à quarante kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, Mouloud Mammeri est décédé le 28 février 1989 à Ain Defla suite à un accident de la circulation.

## PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ALI-MAACHI

Le ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou, a procédé, mercredi soir, à l'installation des commissions des Prix du président de la République « Ali-Maâchi » pour les jeunes créateurs, et « Cadets de la culture », dédié cette année à la mémoire de l'écrivain et poète, le défunt Mohamed Lakhdar Essaihi, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Dans son allocution à cette occasion, Zouhir Ballalou a

souhaité la bienvenue aux membres des deux commissions composées « d'une pléiade d'artistes et d'experts » dans divers domaines culturels et artistiques, et salué les talents algériens qui « accomplissent des réalisations importantes à l'intérieur du pays et à l'extérieur ». Il a affirmé que ces Prix constituent « une occasion pour découvrir et encourager les jeunes tous âges confondus ». Le ministre a réaffirmé, en outre, l'enga-

gement de son secteur à soutenir les lauréats à travers la publication de leurs œuvres et en leur permettant de participer aux manifestations culturelles nationales et internationales, soulignant l'importance d'être à l'écoute des propositions des membres pour développer les mécanismes d'arbitrage et renforcer la transparence pour assurer l'égalité des chances et encourager la créativité et l'innovation.

## CHAÏB DZAÏR

### Un débat sur l'énergie à la librairie

Pour marquer le 54<sup>e</sup> anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, un événement clé de l'histoire économique et politique de l'Algérie, la librairie Chaïb Dzaïr a organisé, jeudi dernier, une rencontre exceptionnelle. Placée sous le thème « L'énergie, enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle », cette conférence a réuni un public varié composé d'étudiants, de chercheurs, d'experts en énergie et de passionnés des questions stratégiques liées à l'avenir du secteur énergétique. L'invité d'honneur, Mourad Preure, consultant international en questions énergétiques, a entamé son intervention en retraçant les circonstances historiques ayant conduit à la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971. Il a rappelé le contexte économique et politique de l'époque, marqué par la volonté de l'Algérie de s'affranchir de la domination des compagnies étrangères sur ses ressources naturelles. « La nationalisation a été bien plus qu'un acte économique : c'était une affirmation de souveraineté et une démonstration de la capacité du pays à gérer ses richesses », a-t-il déclaré. Preure a également souligné que cette décision stratégique a permis à l'Algérie de développer des infrastructures essentielles pour l'exploitation, le transport et la valorisation de ses hydrocarbures. Cependant, il a insisté sur les défis contemporains auxquels le pays est confronté dans un monde en pleine transition énergétique. « La diversification des sources d'énergie, notamment les énergies renouvelables, est une solution clé pour garantir la sécurité énergétique à long terme », a-t-il expliqué. Le consultant a abordé la complexité de la situation actuelle, marquée par les fluctuations des prix du pétrole, les tensions géopolitiques et la pression croissante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. « L'Algérie doit adopter une stratégie proactive pour rester compétitive tout en amorçant une transition vers un modèle énergétique plus durable », a-t-il affirmé. Le débat a été riche en échanges, avec de nombreuses questions posées par le public. Les participants ont exprimé leurs préoccupations concernant l'avenir du secteur pétrolier algérien face à l'évolution du marché mondial et aux engagements climatiques internationaux. Les opportunités offertes par les nouvelles technologies, comme l'énergie solaire, éolienne et l'hydrogène vert, ont également été discutées. Les intervenants ont souligné le rôle crucial de l'État et des institutions publiques dans la promotion d'un modèle énergétique résilient et durable. L'importance de l'éducation et de la formation dans ce domaine a également été mise en avant. « L'Algérie doit investir davantage dans le développement des compétences pour accompagner cette transition », a conclu Preure. Cette rencontre a offert une plateforme d'échanges stimulante, mettant en lumière les enjeux stratégiques de l'énergie pour l'Algérie, tout en rappelant l'importance de la nationalisation des hydrocarbures comme acte fondateur de la souveraineté nationale.

## LA CASBAH D'ALGER SE DEVOILE

### À travers des activités culturelles

À l'occasion de la Journée nationale de la Casbah d'Alger, célébrée chaque année le 23 février, plusieurs établissements culturels sous tutelle du et des Arts ont prévu un programme varié d'activités artistiques et d'expositions du 22 au 25 février. Placée sous le thème « La Casbah, berceau des civilisations et carrefour des arts », cette édition mettra en lumière le patrimoine historique et culturel de ce site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992. Parmi les institutions participantes figurent l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEB), le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (MNEMC), le Musée national des Arts et traditions populaires (MNATP), ainsi que l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS). Au programme : des expositions, des spectacles artistiques, des ateliers pédagogiques et des journées d'étude. L'OGEB proposera des expositions mettant en valeur les tenues et bijoux traditionnels algérois, l'artisanat du cuivre, la peinture sur bois, ainsi qu'une exposition photographique intitulée « La Casbah, quartier et récit » à Dar Essouf.

Le MNEMC, quant à lui, présentera des œuvres dédiées à la sculpture sur bois et sur cuivre, aux costumes traditionnels, ainsi qu'une exposition retraçant l'histoire de la Casbah. Une journée d'étude sur le thème « Histoire et réalité de la Casbah : la pérennisation du patrimoine à l'ère du changement » réunira universitaires et spécialistes du patrimoine.

POUR REpondre AU PROJET DE TRUMP POUR GHAZA

## Un sommet régional arabe à Riyadh



Un sommet était organisé, hier, dans la capitale saoudienne Riyadh, réunissant huit dirigeants de pays arabes dans le but de convenir d'un plan de riposte à la proposition ubuesque du président américain Donald Trump de provoquer une déportation massive de la population palestinienne à Ghaza, afin de transformer l'enclave en Côte d'Azur dans la région moyen-orientale. Pour qui ne l'a pas compris, le plan Trump est en fait une étape pour non seulement opérer une bonne opération immobilière, mais aussi et surtout permettre à l'allié sioniste de s'emparer du territoire au mépris du droit international. L'Arabie saoudite qui connaît une situation délicate depuis que Trump l'a citée comme une possible terre d'accueil des Palestiniens victimes d'un

exode forcé, à l'instar de la Nakba de 1948, a voulu « modérer les attentes », en présentant la réunion des six pays du Conseil de coopération du Golfe auxquels s'ajoutent l'Égypte et la Jordanie comme une « réunion fraternelle informelle » en préalable au sommet de la Ligue arabe prévu le 4 mars prochain au Caire. Une réunion dont les décisions doivent figurer à l'ordre du jour de ce sommet extraordinaire.

### La déclaration du président Trump

Avait entraîné un véritable tollé non seulement dans la majorité des pays arabes, à quelque exception près, mais aussi au sein de la communauté internationale et même des pays occidentaux alliés

des États-Unis. Les Nations unies n'ont pas été en reste, rappelant que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité restent le seul cadre légal de règlement du conflit avec la création d'un État palestinien, ayant El Qods-Est pour capitale, au côté de l'État hébreu.

Ce plan machiavélique a engendré un large consensus arabe mais d'autres questions essentielles comme celles de la gouvernance du territoire palestinien et du financement de sa reconstruction après les exactions de l'armée sioniste qui l'a totalement dévasté demeurent

. Le mini sommet de Riyadh constitue, de ce fait, un moment crucial de l'enjeu auquel est confronté la nation arabe, dans l'attente du sommet prévu au Caire que nombreux sont les observateurs à

considérer comme un tournant historique majeur du conflit israélo-palestinien, après les errances pathétiques des Accords d'Abraham dont seule l'entité sioniste a, finalement, tiré les dividendes prévus. La reconstruction de Ghaza devrait mobiliser quelque 53 milliards de dollars, selon l'ONU. Loin du dessein cynique de Trump de la transformer en « Riviera du Moyen-Orient », évidemment applaudi avec joie par les dirigeants sionistes, les dirigeants arabes réunis à Riyadh doivent, selon une source proche du gouvernement saoudien, discuter d'un « plan alternatif » de reconstruction, excluant clairement tout exode volontaire ou contraint de la population palestinienne. C'est ce qu'a d'ailleurs annoncé à Washington, lundi dernier, le roi de Jordanie Abdallah II, faisant référence au plan égyptien débattu hier à Riyadh.

Pendant la première phase, prévue en six mois, (...) des équipements lourds déblayeront les décombres et trois zones sécurisées pour reloger les déplacés seront aménagées», a-t-on indiqué. «Des logements mobiles seront fournis.»

La seconde phase nécessitera «une conférence internationale sur la reconstruction» et la troisième permettra de «relancer un processus politique en vue d'une solution à deux États» quand bien même écartée par les dirigeants sionistes actuels.

### CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU

#### Les A3+ appellent au dialogue pour des élections en Centrafrique

Les membres du groupe A3+ au Conseil de sécurité ont appelé jeudi le gouvernement de la République centrafricaine (RCA) et l'opposition à dialoguer et à créer les conditions permettant la tenue d'élections « pacifiques, inclusives et transparentes ». « Nous soulignons la nécessité d'un dialogue constructif et ouvert entre le gouvernement (de la RCA) et les partis d'opposition pour créer les conditions permettant des élections pacifiques, inclusives et transparentes », a indiqué le représentant de la Somalie à l'ONU, l'ambassadeur Abukar Dahir Osman qui s'exprimait au nom du groupe. Le groupe des A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a invité tous les concernés à déployer les efforts nécessaires en vue de permettre aux citoyens de la RCA de s'inscrire sur les listes électorales ».

### IRAN

#### L'armée mène des exercices militaires en mer d'Oman

L'armée iranienne mène, aujourd'hui, des exercices militaires dans les eaux de la mer d'Oman, a-t-on annoncé. « L'exercice militaire conjoint Zolfaghar 1403 débutera demain sur la côte du Makran, en mer d'Oman et dans le nord de l'océan Indien », a précisé hier le coordinateur adjoint de l'armée iranienne, l'amiral Habibollah Sayyari. Les exercices visent à « renforcer les capacités de défense et de dissuasion face à toute menace terrestre, aérienne et maritime », a-t-il dit. « Toute atteinte aux intérêts de l'Iran entraînera une réponse sévère », a-t-il averti.

POURSUITE DES AGRESSIONS SIONISTES POUR LE 26E JOUR CONSECUTIF A TULKAREM

## 602 détenus palestiniens relâchés dans le cadre des échanges

Une ONG palestinienne a indiqué, hier, que l'entité sioniste doit libérer aujourd'hui 602 détenus palestiniens dans le cadre du sixième échange contre des prisonniers sionistes dans la bande de Ghaza, conformément à l'accord de trêve conclu lors des négociations de Doha. Parmi les personnes libérées, 445 sont originaires de Ghaza et ont été arrêtées durant l'agression sioniste depuis le 7 octobre 2023, 60 purgeant de lourdes peines, 50 des peines de réclusion criminelle à perpétuité et 47 ont été arrêtées à nouveau après un échange de prisonniers en 2011, a déclaré Amani Sarahneh, porte-parole de l'ONG Club des détenus palestiniens. Hier, la branche armée du Hamas a confirmé la libération de six prisonniers sionistes. La branche armée a indiqué qu'elle remettrait, aujourd'hui, à l'entité sioniste six prisonniers, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu conclu via des médiateurs et entré en vigueur le 19 janvier après 15 mois de guerre. Les Brigades Ezzedine al-Qassam ont déclaré dans un communiqué publié, hier, que la libération des otages aurait lieu comme

prévu. Un responsable du Hamas a indiqué, hier, pendant que le Premier ministre sioniste exploitait la mort de Shiri Bibbas dont la famille l'accuse d'être responsable, que le corps censé être celui de Shiri Bibas, rendu la veille, pourrait avoir été « mélangé par erreur avec d'autres sous les décombres » provoqués par les bombardements barbares de l'armée sioniste à Ghaza. « Il est probable que le corps de Mme Bibbas ait été mélangé par erreur avec d'autres sous les décombres », a déclaré ce responsable qui n'a pas souhaité être nommé, ajoutant que le mouvement palestinien enquêtait sur ces faits. Cette déclaration intervient après celle du Premier ministre Netanyahu, selon laquelle le corps rendu n'était pas celui de Shiri Bibas. L'armée d'occupation sioniste poursuivait, hier, pour le 26e jour consécutif ses agressions contre la ville de Tulkarem et son camp de réfugiés, provoquant des dégâts matériels énormes aux infrastructures de base et aux habitations de citoyens, a rapporté l'agence de presse Wafa. « La destruction s'est étendue à tous les quartiers de la ville de

Tulkarem, où les bulldozers de l'occupation ont démolé sans distinction aucune des maisons appartenant aux Palestiniens et des infrastructures de base. Les troupes de l'armée d'occupation ont incendié, de leur côté, toutes les maisons et les structures se trouvant sur leur chemin », ont rapporté des témoins sur place, cités par Wafa. Les mêmes sources ont ajouté que les forces d'occupation ont commis des actes de pillage et de saccage dans les camps de réfugiés voisins de Nour Shams. « Dans le camp de réfugiés de Nour Shams, les forces sionistes ont infligé des dégâts considérables aux habitations et aux magasins, en particulier dans le quartier d'Al-Manshiya, où elles ont également incendié un immeuble résidentiel », a-t-on souligné, notant que parmi les bâtiments endommagés figure le siège de l'Association Nour Shams pour la réadaptation des handicapés. Le Comité international de secours (IRC) a prévenu jeudi que l'intensification des attaques de l'armée sioniste en Cisjordanie occupée a un impact « dévastateur » sur la vie des enfants et empêche l'acheminement

d'une aide vitale. Dans un communiqué, l'IRC alerte sur le fait que la violence militaire (sioniste) a tué au moins 224 enfants. Un Palestinien est tombé en martyr en succombant à ses blessures après avoir été percuté par un véhicule militaire sioniste à Tulkarem, en Cisjordanie occupée, rapporte l'agence Wafa. « Le citoyen palestinien, Ahmed Riyadh Awwad, a succombé à ses blessures tôt ce matin après avoir été grièvement blessé, hier, lorsqu'un véhicule militaire sioniste a heurté sa voiture à Tulkarem », selon des sources médicales, citées par Wafa. « Awwad, un habitant de la ville de Deir al-Ghusun, au nord de Tulkarem, a été blessé avec sa femme lorsqu'un véhicule militaire sioniste, roulant à contresens, a percuté leur voiture dans la rue de Naplouse, près du camp de réfugiés de Tulkarem », a-t-on précisé. Avec le décès d'Awwad, le nombre de Palestiniens tombés en martyrs à Tulkarem et dans ses camps de réfugiés s'élève à 12. Parmi les victimes, figurent un enfant de sept ans et deux femmes, dont l'une était enceinte de huit mois.

**Heures de prières**

Fajr 06:17  
 Dhuhr 13:13  
 Asr 16:20  
 Maghrib 18:51  
 Isha 20:08



# jeunesse d'Algérie



Quotidien national d'information

DIMANCHE 23 FEVRIER 2025

## COMMERCE

# L'Algérie compte 2000 exportateurs



L'Algérie compte actuellement 2.000 exportateurs. Le chiffre a été annoncé mercredi par El Houari Abdelatif, sous-directeur chargé du suivi et de l'appui des exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. « La dernière statistique datant de janvier dernier montre que le nombre d'exportateurs

algériens a augmenté à près de 2.000 exportateurs alors que leur nombre ne dépassait pas 200 » il y a quelques années, a-t-il précisé lors de son passage à la radio Chaîne 1. Les produits algériens sont exportés actuellement vers plus de 120 pays à travers le monde, selon El Houari Abdelatif, qui a indiqué que l'Algérie vise cible le Moyen-

Orient, l'Afrique, l'Europe, l'Australie, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique et prochainement le Royaume-Uni. Il a expliqué que les pouvoirs publics ont adopté une nouvelle approche en matière de commerce extérieur en encourageant et l'accompagnement des exportations des produits les plus demandés.

## DJEZZY

# Le groupe inaugure son « Espace Solutions » à Dar El Beida

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a inauguré son « Espace Solutions » dans son nouveau bâtiment situé à Dar El Beida (Alger), marquant « une étape clé » dans sa stratégie d'innovation et d'accompagnement de la transformation numérique en Algérie, indique, vendredi, l'entreprise dans un communiqué. La cérémonie du lancement qui a eu lieu jeudi, s'est déroulée en présence du Directeur général du Fonds National d'Investissement (FNI), Kamel Mansouri, du Directeur général de Djezzy, Mahieddine Allouche, des représentants des institutions de l'Etat et des partenaires stratégiques, précise le communiqué, rapporté par l'APS.



## ASSURANCES

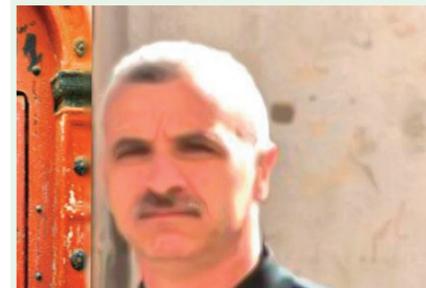
# Quatre nouveaux courtiers arrivent sur le marché



Le ministère des Finances a octroyé quatre agréments à des courtiers d'assurances, en vertu d'arrêtés parus dans le Journal officiel n° 11. Il s'agit des sociétés « Expert assurances », « Leuropeo Africaine de courtage d'assurance » et de « Insurance Brorage And services », ainsi que M. Mahdi Benakhil en tant que personne physique.

## La chronique

### LES TRESORS OUBLIÉS



J'adore me faufler dans les souks, véritables bains de foule où se mêlent effervescence et effluves enivrantes. Les échoppes débordent de couffins remplis d'épices aux teintes éclatantes, de charrettes chargées d'herbes aromatiques, de fruits mûrs et de légumes frais. Partout, les couleurs éclatent, les parfums dansent, et le brouhaha des marchands crée une mélodie envoûtante. Non loin de là, le marché aux puces étale ses trésors d'un autre temps. Entre vieux objets et ustensiles usés par les ans, mon regard s'arrête sur une marmite. Son allure robuste témoigne d'un long voyage à travers les époques. Le fer, encore solide, trahit une qualité oubliée, celle des choses faites pour durer. Un homme, qui se trouvait derrière moi, s'approche et s'exclame :

– Elle est splendide, cette casserole ! Un sourire en coin, je lui réponds :  
 – Parfaite pour une paella ! Elle a dû combler bien des familles... Si elle vous plaît tant, pourquoi ne pas l'acheter ?

Il se gratte le menton, hésitant, avant de lâcher, presque désolé :  
 – J'aimerais bien, mais ma femme ne s'intéresse qu'aux objets modernes et coûteux... C'est elle qui cuisine, après tout. Dommage ! Je poursuis ma balade, me laissant porter par l'agitation ambiante. À l'approche du Ramadan, les souks se remplissent encore plus, débordant d'une énergie vibrante. Pourtant, mon esprit reste attaché à cette marmite. Ai-je laissé échapper un trésor ? Elle était bien plus qu'un simple ustensile : un témoin du temps, un héritage silencieux. Aujourd'hui, on court après le clinquant et le superficiel, ignorant parfois le bon goût et la vraie valeur des choses. Comme dit l'adage : « C'est dans les vieilles marmites qu'on fait la meilleure soupe. » L'expérience et le savoir-faire d'antan surpassent souvent les nouveautés tape-à-l'œil et les méthodes encore mal éprouvées. Soudain, une femme passe, drapée dans un haïk immaculé. Son allure est d'une grâce infinie, témoignant d'une grande humilité. Preuve que la beauté ne réside pas forcément dans la sophistication, mais dans l'authenticité.

*Abdellah Ouldamer*